BULLETIN de l'Amicale

Volume 14, Numéro 2, Juillet 2013

Gouverner en Nouvelle-France

L'assemblée générale du 15 mai 2013

Les prix de l'Amicale

Table des matières

3 Mot du rédacteur

4 Conseil d'administration

5 Mot de la présidente

6 Rapport de la présidente Carole Théberge

10 Rapport du Comité sur le parlementarisme et la démocratie

11 Rapport du Comité des activités

12 Rapport du Comité des archives et objets de mémoire

13 Rapport du Comité des communications

14 Prix de l'Amicale

17 Les membres de l'Amicale à l'Assemblée générale du 15 mai 2013

18 L'Assemblée générale du 15 mai 2013 sous l'œil de Clément Allard et Claude Lachance

22 François Coté reçoit la médaille Georges-Henri Lévesque

25 Le travail en circonscription : une facette centrale du rôle des députés québécois

28 Le réseau des Parlements au primaire et au secondaire

30 La télévision de Radio-Canada et la conscience politique québécoise

33 Deux anciens décorés de l'Ordre national du Québec

34 L'exposition Gouverner en Nouvelle-France à l'hôtel du Parlement

38 Le président remet les insignes de l'Ordre de la Pléiade à 11 personnalités québécoises

39 Jacques Brassard publie *Hérésies* aux éditions Accent Grave

41 Tribune libre

46 Les archives de l'Assemblée nationale sur Facebook

48 La Fondation des parlementaires québécois -Cultures à partager célèbre son 15e anniversaire

50 En deuxième lecture

52 Anciens parlementaires en action

56 Mémoires de députés

58 Groupe Femmes, Politique et Démocratie

En couverture :

L'arrivée de Frontenac à Québec en 1672, détail du tableau de l'artiste peintre Jean-Claude Légaré

Mot du rédacteur

Toujours en action!

Serge Geoffrion

Les pages que nous consacrons aux Anciens parlementaires en action sont, me dit-on, parmi les plus appréciées de notre lectorat. En quelques lignes seulement, nous en apprenons beaucoup sur les uns et les autres. Certains écrivent leurs mémoires, président des conseils d'administration et d'autres reviennent dans le giron politique à titre de chef de cabinet! Nous vous invitons fortement à alimenter ces pages très prisées de vos collègues et de tous nos lecteurs.

Comme c'est la tradition, nous consacrons aussi plusieurs pages aux activités tenues dans le cadre de notre Assemblée générale annuelle, le 15 mai dernier, un retour notamment sur la cérémonie de la remise des prix de l'Amicale aux collègues Antoine Drolet et Louis O'Neill que nous saluons bien chaleureusement. Avec le décès de monsieur Jean-Noël Lavoie, le 17 mars dernier, la remise d'un prix de l'Amicale portant son nom a été chargée d'une émotion bien particulière.

Tous seront évidemment intéressés par l'article de monsieur Éric Montigny portant sur une étude menée récemment sur les réalités vécues par les élus québécois siégeant à l'Assemblée nationale et à la Chambre des communes. Directeur de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, M. Montigny constate, entre autres, que le travail en circonscription, comme à l'époque de la Révolution tranquille, demeure une facette centrale du rôle des parlementaires. Un constat intéressant en cette période de cynisme ambiant sur le travail des parlementaires.

Par ailleurs, la magnifique série *Mémoires de députés* poursuit sa carrière sur les ondes du canal de l'Assemblée nationale et quatre collègues, dès septembre prochain, viendront nous livrer les meilleurs souvenirs de leur passage en politique.

Je tiens à saluer notre précieuse collaboratrice Marie Tanguay qui a, en raison de mes occupations professionnelles, plus souvent qu'à son tour, mené aux destinées de ce numéro estival du Bulletin de l'Amicale.

Merci à tous nos précieux collaborateurs et bonne lecture!

Un bel été!

Serge Geoffrion,
Député de La Prairie (1998-2003)
Président du comité des communications

Conseil d'administration

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AAPQ

ÉLUS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MAI 2013

PRÉSIDENTE

Mme Carole THÉBERGE

VICE-PRÉSIDENT

M. Pierre GINGRAS

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

M. Michel LÉTOURNEAU

ADMINISTRATEURS

M. Yvan BORDELEAU

Mme Diane LEBLANC

M. Michel TREMBLAY

PRÉSIDENTE SORTANTE

Mme Cécile VERMETTE

PRÉSIDENTS DE COMITÉS DE L'AMICALE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

COMITÉ DES ACTIVITÉS

Mme Cécile VERMETTE

COMITÉ DES ARCHIVES ET OBJETS DE MÉMOIRE

M. Jacques BRASSARD

COMITÉ DES COMMUNICATIONS (BULLETIN)

M. Serge GEOFFRION

COMITÉ PARLEMENTARISME ET DÉMOCRATIE

M. Michel LÉTOURNEAU

SOUS-COMITÉ SUR LE 20e ANNIVERSAIRE ZDE L'AMICALE

Mme Cécile VERMETTE

Mme Diane LEBLANC

Michel Tremblay, Cécile Vermette, Carole Théberge, Michel Létourneau et Yvan Bordeleau. Absents sur la photo : Serge Geoffrion, Pierre Gingras et Diane Leblanc

Mot de la présidente

Vers le 20e anniversaire de l'Amicale!

Carole Théberge

Que de bons moments nous avons partagés lors de notre rencontre des 14 et 15 mai dernier! La présence de plusieurs d'entre vous à un moment ou l'autre des activités ou encore lors de l'Assemblée générale annuelle, a encore une fois permis des échanges fort intéressants. Nous avons reconnu le travail et le rayonnement de deux de nos collègues : Antoine Drolet et Louis O'Neill. Cette remise de prix a permis un saut dans l'histoire grâce au talent de conteur de notre ami Antoine et aux généreux échanges entre Louis O'Neill et Denis Vaugeois.

Comme le mentionnait le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, notre Amicale est dynamique et bien vivante. En effet, grâce à la collaboration de collègues dévoués, tant au conseil d'administration qu'au sein des différents comités, les anciens parlementaires du Québec sont informés et demeurent actifs par le biais d'activités qui visent à mieux faire faire connaitre le rôle des parlementaires, ceux d'hier et d'aujourd'hui.

Pour ce faire, tout au long de l'année, le Bulletin de l'Amicale accompagne nos membres et leur permet de s'informer, mais aussi de se remémorer les grands moments de la vie politique québécoise auxquels ils ont collaboré à différentes époques. Et dans celle que nous traversons, vous me direz que les efforts et les réussites passées prennent une valeur bien spéciale. Soyons donc fiers de nos réalisations et de notre contribution au cours des dernières décennies.

Et nous aurons l'occasion d'en parler beaucoup au cours de 2014 lors des activités entourant le 20e anniversaire de notre amicale. Vous devinez que votre conseil est à élaborer une programmation qui, pour employer une formule connue, vous ressemblera et nous rassemblera!

Un des éléments clefs du succès de ces activités est sans contredit votre présence à tous. Et ça, les membres présents à Québec en mai dernier l'ont bien compris. Une chaîne téléphonique se mettra en branle dans quelques semaines pour vous inviter à adhérer ou renouveler votre adhésion à notre amicale en vue de participer activement à ces fêtes du 20e anniversaire.

Je profite aussi de cette tribune pour remercier les ex-parlementaires impliqués à l'Amicale et les membres des comités. Ils forment une grande et formidable équipe qui poursuit le travail accompli depuis la fondation de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

En attendant de vous revoir, je vous souhaite un bon été et de beaux moments avec ceux et celles que vous aimez.

Carole Théberge
Présidente de l'Amicale
Députée de Lévis (2003-2007)

Rapport de la présidente Carole Théberge

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil d'administration a tenu quatre réunions : trois se sont tenues à Québec dans les édifices de l'Assemblée nationale le 2 octobre, le 5 décembre 2012, le 6 mars et le 10 avril 2013 à la Grande Bibliothèque de Montréal.

Les présidents des comités relevant du Conseil vous feront rapport de leurs activités.

REPRÉSENTATION DE L'AMICALE

Durant l'année, la présidente et les membres du conseil d'administration de l'Amicale sont conviés à assister à différents événements. En lien avec notre mission et dans la mesure du possible, nous tenons à ce que l'Amicale y soit représentée. Ce fut donc le cas, entre autres, pour les événements suivants :

- L'assemblée générale de l'Association canadienne des ex-parlementaires du 3 au 5 juin 2012 ;
- L'assemblée générale de l'Association ontarienne des ex-parlementaires le 6 juin 2012 ;
- La remise des insignes de l'Ordre de la Pléiade le 19 mars 2013 ;
- La 10e Soirée des *Cultures à partager* qui s'est tenue le 27 mars 2013 à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale ;
- La remise des Prix du livre politique, le 8 avril dernier au Salon du livre de Québec.

Plusieurs membres de l'Amicale ont participé à des lancements, des expositions ou à d'autres activités de l'Assemblée nationale du Québec, comme le dévoilement du monument en hommage aux femmes en politique.

L'Amicale collabore aussi avec la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval.

De plus, en octobre dernier, votre Amicale a été l'hôte d'une rencontre avec des anciens parlementaires canadiens dont ceux de l'Ontario, représentés par M. Gilles Morin, vice-président de l'Association ontarienne des ex-parlementaires, dont je tiens à souligner la présence parmi nous aujourd'hui. Était également présente la présidente des ex-députés de l'Assemblée législative du Manitoba, Mme Linda Asper et deux de ses collègues, ainsi que M. Francis Leblanc de l'Association canadienne des ex-parlementaires. Nous avons échangé sur les défis communs et les outils et activités mis à la disposition des membres des différentes associations. Nous souhaitons poursuivre ces échanges particulièrement en ce qui concerne les moyens pour rehausser la vision qu'a le public du parlementarisme et des parlementaires, en déficit dans toutes les juridictions.

COMITÉS PERMANENTS

Nous avons également revu et précisé les mandats des quatre comités permanents de l'Amicale. Ceux-ci ont poursuivi leurs activités efficacement tout au long de l'année. Les présidents respectifs vous soumettront leur rapport aujourd'hui :

- M. Serge Geoffrion au Comité des communications ;
- M. Michel Létourneau au Comité sur le parlementarisme et la démocratie ;
- M. Jacques Brassard au Comité des archives et des objets de mémoire ;
- Mme Cécile Vermette au Comité des activités sociales et aussi au sous-comité sur le 20e anniversaire de l'AAPQ.

Le Comité des archives et objets de mémoire a pour objectifs de :

- Sensibiliser les anciens parlementaires, leurs familles, leurs proches, leurs descendants, et la population en général, à l'importance de la conservation et de la mise en valeur de tout ce qui a été témoin de l'histoire politique nationale et régionale du Québec ;
- Sensibiliser les parlementaires actuels afin qu'ils fassent don de leurs archives et objets de mémoire

Rapport de la présidente Carole Théberge

lorsqu'ils quittent la vie politique;

- Honorer certaines personnalités politiques, soit par une exposition présentant leurs archives et objets de mémoire ou par tout autre moyen;
- Régionaliser l'action du comité des archives et objets de mémoire;
- Développer la mise en valeur des archives et objets de mémoire;
- Promouvoir la valeur historique des archives et objets de mémoire.

Le **Comité des communications** a pour objectifs de:

- Prendre en charge la production du Bulletin de l'Amicale, de son ébauche à sa distribution;
- Voir à la mise à jour du site Internet de l'Amicale;
- Réviser et autoriser la publication des textes proposés par les membres pour le site Internet Collaborer à la production et à la distribution du Bottin des membres de l'Amicale;
- Le Comité des communications publie deux fois l'an du Bulletin de l'Amicale. Il est aussi responsable du site Internet de l'Amicale et de la publication du Bottin de l'Amicale. Cette année, nous avons ajouté dans le bottin, le nom des circonscriptions représentées ainsi que les années où vous étiez députés.

Le **Comité des activités** a pour objectifs de:

- Planifier et d'organiser les activités de l'Amicale au cours de l'année, en particulier les activités entourant l'assemblée générale annuelle;
- Coordonner les activités de l'Amicale en fonction d'activités pouvant susciter l'intérêt des anciens parlementaires (exemple: Colloque sur la démocratie, les députés et les médias);
- Dans le cadre du 20e anniversaire, nous avons décidé de former un sous-comité qui verra à élaborer et proposer une programmation à partir des objectifs entérinés par le Conseil de l'Amicale.

Le **Comité parlementarisme et démocratie** a pour objectifs de:

- Offrir ses services et l'expertise de ses membres aux organismes œuvrant en matière d'observation électorale;
- Offrir de la formation dans les démocraties émergentes notamment les partis politiques, la société civile, les organisations féminines et de jeunes;
- Favoriser le développement de relations avec d'autres instances d'anciens parlementaires;
- Favoriser la promotion de la démocratie auprès de la population en général.

Par ailleurs, **l'AAPQ souscrit à la mission de l'Assemblée nationale de contribuer activement à la promotion ainsi qu'à la consolidation des institutions et processus démocratiques.**

SECRÉTARIAT

Pour assurer la coordination des activités de l'Amicale et les liens administratifs avec l'Assemblée nationale, la permanence de l'Amicale est assurée par Marie Tanguay, secrétaire.

Régulièrement, elle doit répondre aux demandes notamment de chercheurs, de journalistes ou de divers groupes intéressés par l'expertise de nos membres et leur connaissance de l'environnement politique d'hier et d'aujourd'hui. En faisant les contacts et les liens nécessaires, en effectuant certaines recherches et répondant à ces demandes, elle contribue à la mission de l'Amicale.

ADHÉSION

Nous sommes très heureux de constater qu'à ce jour, l'Amicale compte plus de 218 membres en règle, ce qui représente plus de 46% des anciens parlementaires. Le conseil a également approuvé la suggestion d'offrir une carte de membre gratuite pour la première année, aux ex-parlementaires à la suite de l'élection de septembre 2012. Quinze s'en sont prévalus sur une possibilité de 42.

Rapport de la présidente Carole Théberge

ENREGISTREMENT DE TÉMOIGNAGES

L'équipe de *Mémoires de députés* est actuellement à effectuer le montage des émissions qui découlent d'entrevues réalisées à l'été et l'automne 2012. Elle prépare également de nouvelles entrevues qui seront enregistrées cet été. Il est à remarquer que la série prend la forme d'une entrevue entre l'ancien parlementaire et le journaliste Gilles Morin.

Je vous rappelle que la série *Mémoires de députés* est diffusée sur les ondes du Canal de l'Assemblée nationale le dimanche à 19 heures et en rediffusion durant la semaine. Il est aussi possible d'acheter les coffrets de ces enregistrements.

Cette série est un outil extraordinaire de rappel historique. *Mémoires de députés* a célébré sa 200e émission l'automne dernier. À la mi-juin, ce sera la 230e émission. Plus de 90 de nos membres ont partagé leurs souvenirs et ont fait revivre l'histoire politique aux téléspectateurs. J'ai eu le plaisir d'introduire la 200e émission au nom de notre Amicale.

UNION MONDIALE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES

Comme il a été discuté lors de notre assemblée en 2012, il faut rappeler que l'Amicale a été membre de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones (UMAPF) depuis sa création en 2003. En 2008, l'Amicale en collaboration avec l'Assemblée nationale, a été l'hôte du 5e Congrès de l'UMAPF. L'UMAPF ne s'était pas réunie depuis.

Compte tenu que l'UMAPF éprouvait d'énormes et permanentes difficultés financières, à cet égard, le conseil d'administration de l'UMAPF, a donc décidé qu'étant donné la non-activité de l'Association, il était convenu d'envisager une dissolution. J'ai fait part de la demande qui avait été émise lors de notre dernière assemblée, de maintenir l'UMAPF, sans paiement de cotisation, mais la Loi française ne permet pas cette possibilité aussi, il a fallu procéder à sa dissolution.

L'UMAPF a tenu une assemblée générale extraordinaire afin de décréter sa dissolution, par conférence téléphonique, le 29 juin dernier. L'UMAPF a vu à redistribuer parmi certains membres, qui ont contribué financièrement pour une activité, l'argent qui lui restait. À cet égard, nous avons reçu 4 064 $ que nous avions déboursé lors du Congrès de l'UMAPF, tenu à Québec en septembre 2008.

Par ailleurs, les membres actifs ont également mentionné un intérêt à développer éventuellement des alliances bilatérales, ce sur quoi votre Amicale travaille de concert avec la présidence de l'Assemblée nationale du Québec.

PRIX DE L'AMICALE

Nous avons décerné hier soir les Prix de l'Amicale à deux anciens parlementaires. Cette année, le récipiendaire du prix Jean-Noël-Lavoie est M. Antoine Drolet, alors que M. Louis O'Neill s'est vu octroyer le prix René-Chaloult. Ces prix reconnaissent de façon tangible l'engagement et le rayonnement de nos membres. Félicitations à nos lauréats.

De gauche à droite, M. Pierre Gingras, M. Yvan Bordeleau, Mme Carole Théberge, M. Francis Leblanc, Mme Muriel Smith, deuxième rangée, M. Gilles Morin, Mme Marie Tanguay, Mme Cécile Vermette, Mme Linda Asper et M. Cliff Evans, lors de l'activité d'octobre 2012 avec des membres d'associations d'anciens parlementaires canadiens.

Rapport de la présidente Carole Théberge

NÉCROLOGIE

Depuis mai 2012, sept de nos anciens collègues nous ont quittés. Il s'agit de :

Messieurs Jacques-Raymond Tremblay, député d'Iberville de 1973 à 1976, décédé à Sorel le **2 août 2012**, à l'âge de 88 ans.

Armand Russell, député de Shefford de 1956 à 1973 et député de Brome-Missisquoi de 1976 à 1980, décédé à Waterloo le **1er octobre 2012**, à l'âge de 91 ans.

William Cusano, député de Viau de 1981 à 2007, décédé à Montréal le **13 novembre 2012**, à l'âge de 69 ans.

Camil Samson, député de Rouyn-Noranda de 1970 à 1981, décédé à Québec le **18 décembre 2012**, à l'âge de 87 ans.

Jean-Guy Rodrigue, député de Vimont de 1981 à 1985, décédé à Laval le **6 janvier 2013**, à l'âge de 75 ans.

Jean-Paul Théorêt, député de Vimont de 1985 à 1989, décédé à Sainte-Thérèse le **6 mars 2013**, à l'âge de 76 ans.

Jean-Noël Lavoie, député de Laval de 1960 à 1981 décédé à Cannes le **17 mars 2013**, à l'âge de 85 ans.

Si vous le voulez bien, nous allons observer une minute de silence en mémoire des disparus.

LE 20e ANNIVERSAIRE DE L'AMICALE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

Le conseil de l'Amicale est déjà au travail pour souligner dignement les 20 ans de notre Amicale.

Nous souhaitons y associer nos membres et nos partenaires, l'Assemblée nationale du Québec, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval ainsi que ceux et celles qui, au cours des années, ont contribué au développement de l'Amicale et à son rayonnement. Je vous invite à partager la nouvelle avec vos ex-collègues afin de participer en grand nombre à nos célébrations de 2014.

Dès l'automne prochain, je vous invite à surveiller la programmation dans le Bulletin ainsi que sur le site Internet de l'Amicale (http://www.assnat.qc.ca/fra/amicale/).

Je profite de l'occasion pour souligner le travail dévoué de notre secrétaire Marie Tanguay et aussi remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration et les responsables des comités pour leur engagement et leur générosité envers notre Amicale.

Carole Théberge
Présidente
Députée de Lévis (2003-2007)

Rapport du Comité sur le parlementarisme et la démocratie

Michel Létourneau

Rappelons que l'AAPQ souscrit à la mission de l'Assemblée nationale de contribuer activement à la promotion ainsi qu'à la consolidation des institutions et processus démocratiques.

Le Comité parlementarisme et démocratie a pour objectifs de :

- Offrir ses services et l'expertise de ses membres aux organismes œuvrant en matière d'observation électorale ;
- Offrir de la formation dans les démocraties émergentes notamment les partis politiques, la société civile, les organisations féminines et de jeunes ;
- Favoriser le développement de relations avec d'autres instances d'anciens parlementaires ;
- Favoriser la promotion de la démocratie auprès de la population en général.

Depuis la dernière assemblée générale :

Dissolution de l'UMAPF

- L'Assemblée générale de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones (UMAPF) s'est tenue le 29 juin dernier afin de dissoudre l'Union.
- Comme l'a mentionné la présidente, nous avons fait part de cette demande qui avait été émise lors de notre dernière assemblée, de maintenir l'UMAPF, sans paiement de cotisation, mais la Loi française ne permet pas cette possibilité aussi, il a fallu procéder à la dissolution.
- Cependant, les participants ont manifesté le désir de poursuivre des activités de façon bilatérale.
- Le président de l'ANQ, M. Jacques Chagnon, appuie les démarches de l'Amicale dans son désir de former une bilatérale avec le Groupe des anciens députés français (ou plusieurs bilatérales avec les belges ou les suisses, dans le futur).
- Nous prévoyons donner suite à ces projets d'ici l'automne 2013.

Rencontre avec des parlementaires canadiens, ontariens et manitobains

- Au début d'octobre, des parlementaires canadiens, ontariens et manitobains sont venus nous rencontrer, ceci faisant suite à une démarche initiée en novembre 2011 en Ontario.
- Nous avons été invités à une rencontre à Winnipeg du 29 septembre au 1er octobre prochain.

Les anciens parlementaires de l'Ontario, du Manitoba, de la Chambre des communes et du Québec ont discuté de leurs points communs et de leurs différences en octobre dernier.

Michel Létourneau
Député d'Ungava (1994-2007)
Président du Comité parlementarisme et démocratie

Rapport du Comité des activités

Cécile Vermette

Le Comité des activités a pour objectifs de :

- Planifier et d'organiser les activités de l'Amicale au cours de l'année, en particulier les activités entourant l'assemblée générale annuelle ;
- Coordonner les activités de l'Amicale en fonction d'activités pouvant susciter l'intérêt des anciens parlementaires (exemple : Colloque sur la démocratie, les députés et les médias) ;
- Dans le cadre du 20e anniversaire, nous avons décidé de former un sous-comité qui verra à élaborer et proposer une programmation à partir des objectifs entérinés par le Conseil de l'Amicale.

Chaque année, le Comité des activités voit à organiser une rencontre du conseil d'administration à Montréal. Cette année, la réunion du conseil d'administration du 10 avril 2013 s'est tenue à la Grande Bibliothèque, au 475, boulevard de Maisonneuve Est, à Montréal.

Il voit aussi à organiser des activités dans le cadre de l'assemblée générale annuelle. Cette année, nous avons effectué une visite du Musée de l'Amérique française. Le Musée de l'Amérique française, le plus ancien musée au Canada, est issu d'une tradition religieuse et éducative européenne. Situé dans l'un des bâtiments attenant au site du Séminaire de Québec, fondé par Mgr de Laval en 1663, il est à la fois témoin et faire-valoir d'un passé haut en couleur, digne des plus grandes épopées du monde. Nous avons entre autres, visité la chapelle du Musée. Nous avons aussi visité le Centre de la Francophonie des Amériques. Ce Centre vise à rassembler les francophones et francophiles des Amériques en contribuant à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle.

Dans le cadre du 20e anniversaire de l'Amicale, un sous-comité du 20e anniversaire de l'Amicale se penche plus particulièrement sur les activités au cours de l'année 2013-2014.

Cécile Vermette,
Députée de Marie-Victorin (1985-2007)
Présidente du Comité des activités

Les anciens au musée de l'Amérique française

Le musée dans l'enceinte du séminaire de Québec

Rapport du Comité des archives et objets de mémoire

Jacques Brassard

Le Comité des archives et objets de mémoire a pour objectifs de:

- Sensibiliser les anciens parlementaires, leurs familles, leurs proches, leurs descendants, et la population en général, à l'importance de la conservation et de la mise en valeur de tout ce qui a été témoin de l'histoire politique nationale et régionale du Québec;
- Sensibiliser les parlementaires actuels afin qu'ils fassent don de leurs archives et objets de mémoire lorsqu'ils quittent la vie politique;
- Honorer certaines personnalités politiques, soit par une exposition présentant leurs archives et objets de mémoire ou par tout autre moyen;
- Régionaliser l'action du comité des archives et objets de mémoire;
- Développer la mise en valeur des archives et objets de mémoire;
- Promouvoir la valeur historique des archives et objets de mémoire.

En matière de dépôts d'archives, la Bibliothèque de l'Assemblée Nationale et les Archives nationales continuent de recevoir et de traiter les archives des anciens parlementaires. Nous allons veiller à ce que les 42 députés sortants entament, si ce n'est déjà fait, un processus de dépôt le plus rapidement possible. Car il est important de faire diligence en cette matière. Sinon, il y a des pertes et des destructions.

Comme je le mentionnais l'an dernier, une section Objets de mémoire est maintenant opérationnelle à la bibliothèque de l'Assemblée nationale. Elle est sous la direction d'Alain Gariépy. Les membres du comité ont d'ailleurs eut l'occasion de faire une visite de cette section et ainsi de prendre connaissance de façon concrète de la nature d'un objet de mémoire et du travail accompli. Rappelons qu'un objet de mémoire, c'est tout artéfact qui a trois dimensions. Ça peut donc être un tableau, la canne d'un premier ministre, un cendrier promotionnel, un buste, une tabatière, un macaron électoral. Il faut bien sûr qu'il ait une valeur patrimoniale.

Désormais, il faudrait insister auprès des députés sortants et des anciens pour que leurs dépôts d'archives soient accompagnés du dépôt de leurs objets de mémoire.

En 2014, nous souhaitons intégrer une exposition de ces objets de mémoire au Parlement. Des discussions sont présentement en cours à ce sujet.

J'en profite également pour vous informer que le projet présenté par Marcel Masse l'an dernier, soit celui d'une encyclopédie du patrimoine politique du Québec (numérique), a été créé et est en opération. J'y représente l'Amicale au sein du Conseil d'administration. L'Encyclopédie est présidée par Marcel Masse et l'historien Michel Sarra-Bournet en est le directeur général.

Jacques Brassard
Député de Lac-St-Jean (1976-2002)
Président du Comité des archives et objets de mémoire

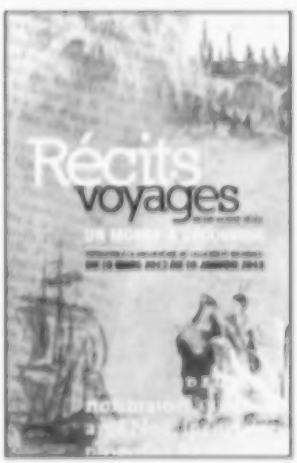

Rapport du Comité des communications

Serge Geoffrion

Le **Comité des communications** a pour objectifs de :

- Prendre en charge la production du Bulletin de l'Amicale, de son ébauche à sa distribution ;
- Voir à la mise à jour du site Internet de l'Amicale ;
- Réviser et autoriser la publication des textes proposés par les membres pour le site Internet ;
- Collaborer à la production et à la distribution du Bottin des membres de l'Amicale ;
- Le Comité des communications publie deux fois l'an du Bulletin de l'Amicale. Il est aussi responsable du site Internet de l'Amicale et de la publication du Bottin de l'Amicale. Cette année, nous avons ajouté dans le bottin, le nom des circonscriptions représentées ainsi que les années où vous étiez députés.

Chaque année, nous publions le Bulletin de l'Amicale.

Depuis la dernière assemblée générale, nous avons publié deux numéros du Bulletin.

La participation de tous et de chacun est nécessaire à la production de cette revue de qualité. Nous comptons donc sur vous pour faire parvenir au secrétariat de l'Amicale toute information qui pourrait s'avérer intéressante pour notre association.

Nous produisons aussi le Bottin qui est distribué à la fin de l'automne.

Nous sommes aussi responsables du site Internet de l'Amicale qui a rajeuni.

Dans le cadre du 20e anniversaire de l'Amicale, nous produirons un numéro spécial du Bulletin en juin 2014.

Serge Geoffrion,
Député de La Prairie (1998-2005)
Président du Comité des communications

Prix de l'Amicale

Antoire Drolet récipiendaire du prix Jean-Noël-Lavoie 2013

Jacques Brassard

C'est avec plaisir je que vous présente le récipiendaire 2013 du Prix Jean-Noël-Lavoie, Antoine Drolet qui fut député de Portneuf sous la bannière du Ralliement créditiste de 1970 à 1973.

Comme ce prix est attribué dans le but de rendre hommage à un ancien parlementaire pour sa contribution aux activités de l'Amicale, ceux qui connaissent Antoine conviendront avec moi que de lui attribuer ce prix est un honneur indiscutablement mérité.

Pendant une douzaine d'années Antoine a été très actif au sein de l'Amicale et son apport aux activités de notre Amicale fut à la fois constant et diversifié.

D'abord, de 2001 è 2009, il a été à la fois administrateur, vice-président et président de l'Amicale. Ayant siégé avec lui sur le Conseil d'administration, je peux vous affirmer que sa participation aux débats et discussions fut toujours enrichissante.

Antoine Drolet

D'autre part, c'est à titre d'ancien parlementaire qu'il fut très actif au sein du Parlement des sages. De 2001 à 2010, il a assumé la vice-présidence et surtout la présidence de cet organisme dont l'objectif est de familiariser les aînés avec le parlementarisme québécois. Antoine a su leur faire découvrir les fondements de notre régime démocratique.

Ensuite, je voudrais signaler qu'Antoine fut parmi ceux qui ont conçu et mis en œuvre cette expérience unique qu'on a désigné sous le nom de *Mémoires de Députés*. Dans les premières années, il a souvent accueilli et accompagné, au nom de l'Amicale, les anciens pour leur entrevue.

Enfin, je voudrais aussi souligner qu'an tant qu'ancien parlementaire, Antoine a donné l'exemple en déposant ses archives à l'Assemblée nationale, archives d'une grande valeur historique car elles concernent un parti qui n'existe plus.

Je me permets en terminant de rappeler les grandes qualités d'Antoine: une intelligence pragmatique, une grande disponibilité, un jugement sûr, une serviabilité constante et une connaissance remarquable de la grande et petite histoire du Parlement contemporain.

Accueillons chaleureusement le récipiendaire 2013 du prix Jean-Noël-Lavoie de l'Amicale, Antoine Drolet.

Jacques Brassard
Député de Lac-St-Jean (1976-2002)
Président du Comité des archives et objets de mémoire

M. le président de l'Assemblée nationale du Québec, M^me^ la présidente de l'Amicale, membres du conseil d'administration de l'Amicale, ex-collègues et invités,

Antoine Drolet et Carole Théberge

Je veux remercier Jacques Brassard pour cette aimable présentation qui m'a rendu un peu mal à l'aise. Je me suis toujours considéré comme un gars d'équipe ayant les deux pieds sur terre et étant un excellent deuxième, et pour moi c'est «tout un honneur» de recevoir le Prix Jean-Noël-Lavoie en 2013 que j'accepte avec joie et humilité.

Trois raisons font que je fier et heureux de voir mon nom s'ajouter à cette liste qui existe depuis mai 2005. Première raison : Ce prix s'appelait Prix Mérite la première année et par la suite le conseil d'administration, à la demande du président de l'époque, M. Jean-Paul Champagne, a choisi de donner le nom de Prix Jean-Noël-Lavoie et c'est moi, en tant que nouveau président de l'Amicale, qui en avisa, M. Jean-Noël Lavoie dans une lettre signée le 10 mai 2006. C'est donc incroyable aujourd'hui que ce soit moi qui reçoive ce prix. Deuxième raison : Je reçois cet honneur l'année de son décès, M. Lavoie nous ayant quittés il y a quelques semaines.

Troisième raison : J'ai toujours été un grand admirateur de Jean-Noël Lavoie comme président de l'Assemblée nationale. Lors de l'enregistrement de *Mémoires de député*, quand Gilles Morin m'a demandé si mon entrée avec mes autres collègues créditistes a été difficile, je lui ai répondu que non, car M. Lavoie avait établi des directives afin de faciliter le travail de tous les partis et spécialement des nouveaux venus; il nous a vraiment aidés, il agissait en «Bon père de famille».

Quant à moi, l'Amicale a été une invention extraordinaire qui nous permet à tous et toutes de se revoir et de se côtoyer au moins une fois par année et qui a permis au fil des ans de faire pression sur les élus pour aider des ex-députés souvent laissés à eux-mêmes.

Il y a deux ans, lorsque mon ami Gérald Harvey a reçu ce prix, il a été présenté par son frère André et tous deux ont parlé du début des premières discussions avant même le dépôt de la loi créant l'Amicale. Pour ajouter à ce qu'ils ont dit, je peux confirmer que c'est vrai, toutes ces premières démarches auprès de la présidence et de M^me^ Maïté Le Goff car à cette époque, j'étais le seul ex-député qui travaillait à l'Assemblée nationale et elle m'en parlait à chacune de nos rencontres. Enfin, la loi fût adoptée.

Étant aux premières loges, Maïté avait besoin d'un peu de soutien, car elle devait faire fonctionner la Direction des communications et le Secrétariat naissant de l'Amicale était secondaire pour elle. À quelques reprises, j'allais l'aider à préparer des envois. Je me vois encore d'un côté de la table avec Louis-Philippe Lacroix de l'autre et Maïté au centre à brocher des documents et mettre le tout dans des enveloppes. Je peux vous dire que ça se faisait dans la bonne humeur!

En terminant, je tiens à saluer et féliciter le récipiendaire du Prix René-Chaloult, M. Louis O'Neill. Je veux aussi saluer spécialement mes ex-collègues créditistes. Je termine en souhaitant bonne chance à l'Amicale, qu'elle continue son bon travail!

Bonne soirée à tous et toutes.

Antoine Drolet
Député de Portneuf (1970-1973)

Louis O'Neill récipiendaire du prix René-Chaloult 2013

M. Louis O'Neill, a été présenté par M. Denis Vaugeois qui a exprimé d'une façon toute personnelle sa relation avec M. Louis O'Neill à qui il a succédé, comme ministre des Affaires culturelles en 1978 et comme ministre des Communications en 1979.

Je remercie ceux et celles qui me font l'honneur de m'accorder le prix René-Chaloult. Un geste d'autant plus apprécié que j'ai eu le privilège de connaître celui dont ce prix honore la mémoire. Il faisait partie d'une équipe dynamique d'hommes politiques réformateurs qui avaient décidé, dans les années 1935-36, de mettre fin à la grande noirceur libérale maintenue en place par Alexandre Taschereau. Parmi eux se distinguaient Paul Gouin, Philippe Hamel, J.E.Grégoire, Oscar Drouin. Des porteurs d'espoir qui proposaient un programme électoral inspiré par l'Ecole sociale populaire et où il était question de nationalisation des compagnies hydro-électriques, d'assainissement des mœurs politiques, des conditions de vie des travailleurs, de développement agricole.

On discutait beaucoup de politique à la maison et René Chaloult faisait partie de nos idoles. Lors de la victoire de l'Union nationale, en 1936, il fut élu député de Kamouraska. Réélu dans Lotbinière en 1939, il le fut de nouveau en 1944, dans le comté de Québec. Le défilé de la victoire, une tradition à l'époque, se termina au parc du Pont de Québec, non loin de la résidence de mes parents. Ce fut pour moi la première occasion de le rencontrer.

Fervent nationaliste, René Chaloult, qui jouissait de l'appui de Lionel Groulx, fut l'un des animateurs d'un vaste mouvement populaire qui aboutit à l'adoption du fleurdelisé. Au moment où il se préparait à présenter une motion en ce sens à l'Assemblée législative, le premier ministre Duplessis le prit de court en émettant une déclaration parlementaire qui faisait du fleurdelisé le drapeau officiel du Québec. C'était le 21 janvier 1948.

Quelques années plus tard, j'ai eu l'occasion de revoir René Chaloult et d'échanger avec lui au sujet de son expérience politique. Il m'a appris beaucoup de choses. M'est resté le souvenir d'un homme politique lucide, droit, désintéressé, rêvant de faire du Québec un vrai pays. Il fut à son époque et à sa manière un pionnier de la souveraineté québécoise.

Recevoir le prix René-Chaloult, c'est donc pour moi un grand honneur. Pour cela je dis un gros merci à ceux et celles qui m'ont attribué ce prix.

Louis O'Neill
Député de Chauveau (1976-1981)

Denis Vaugeois

Carole Théberge et Louis O'Neil

Les membres de l'Amicale à l'assemblée générale du 15 mai 2013

L'assemblée générale du 15 mai 2013 sous l'oeil de Clément Allard et Claude Lachance

France Dionne et Michel Tremblay

Jean Rioux, René-Serge Larouche et Gaston Blackburn

Charles Messier, René Blouin et Michel Tremblay

Denis Vaugeois et Jacques Chagnon

Marcel Masse et Fabien Roy

L'assemblée générale du 15 mai 2013 sous l'oeil de Clément Allard et Claude Lachance

Rita Dionne Marsolais, Yvan Bordeleau, Marie Tanguay, Carole Théberge, Michel Létourneau et Cécile Vermette

Claude G. Gosselin et Denis Hardy

René Blouin et Michel Côté

Fabien Roy et Yvan Bordeleau

Léopold Marquis et Jean-Paul Champagne

L'assemblée générale du 15 mai 2013 sous l'oeil de Clément Allard et Claude Lachance

Jacques Brassard, Marc Bouliane, Normand Jutras, Solange Charest et Jean-Guy Paré

André Harvey, Gaston Blackburn et Roger Bertrand

Antoine Drolet, Michel Tremblay, Georges Massicotte, Gérald Harvey et Marcel R. Tremblay

Roger Bertrand et Cécile Vermette

Gérald Harvey, Prudent Carpentier et Georges Massicotte

L'assemblée générale du 15 mai 2013 sous l'oeil de Clément Allard et Claude Lachance

Claude Lachance, Jean-Louis Béland et Antoine Drolet

Jean-Guy St Roch, Jean Damphousse, Claude L'Écuyer et Charles Messier

Benoit Laprise et Raymond Brouillet

Gilles Morin, Carole Théberge et Marcel R. Tremblay

André Pelletier, Jacques Chagnon et Denis Trottier

François Côté reçoit la médaille Georges-Henri Lévesque

Allocution de M. François Blais doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval

François Blais

M. François Côté est diplômé de notre département de science politique. Il a obtenu son baccalauréat en 1978 et a ensuite réalisé une scolarité de maîtrise avant de débuter sa carrière de fonctionnaire et de grand administrateur d'État.

Votre premier emploi, M. Côté, fut comme simple agent de recherche au sein du ministère des Affaires municipales. Ce poste vous conduira pendant quelques années à vous mettre au service d'une administration municipale. Par la suite, vous êtes entré, pour y demeurer jusqu'à votre retraite en 2010, à l'Assemblée nationale du Québec. Pendant ces 27 années au service de notre parlement, vous avez côtoyé de très près pas moins de sept premiers ministres. Vous avez donc été aux premières loges de tous les grands débats politiques du Québec contemporain.

Votre talent, votre leadership et surtout votre sens des institutions vous a permis de gravir tous les échelons de l'Assemblée nationale, de vous rendre au sommet et d'occuper, de 2001 à 2010, la fonction de secrétaire général, l'un des postes les plus élevés et les plus prestigieux de l'administration publique québécoise.

Le rôle de secrétaire général est probablement l'un des plus difficiles et des plus délicats que l'on puisse imaginer pour un haut fonctionnaire. Responsable en titre d'une organisation de près de 700 employés, son premier devoir est de conseiller adéquatement la présidence. Dans un système adverse et partisan, vous deviez permettre à l'exercice démocratique de se réaliser dans le respect de nos règles et coutumes parlementaires mais aussi, c'est important de le mentionner, en fonction des attentes de plus en plus exigeantes de la population à l'endroit de ses élus. La fonction de secrétaire général, on peut l'imaginer, n'est pas une sinécure. En plein cœur de la tourmente partisane, vous avez dû à maintes reprises rappeler les privilèges et obligations des parlementaires dans des situations tendues, sous des pressions immenses et même proposer des équilibres et des voies de sorties honorables pour chacun, là où personne ne pouvait les entrevoir. L'art de l'écoute, du compromis et l'appel à la raison publique sont les vertus que vous avez pratiquées pendant toutes ces années et celles qui vous ont été largement reconnues par l'ensemble de la classe politique du Québec.

Vous avez été impliqué de très près dans la réflexion et les discussions qui ont mené à d'importantes propositions de réformes parlementaires initiées en 2004 et 2008. Vous avez aussi vu à l'adoption, en 2010, du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale. Dans vos très nombreuses réalisations à titre de secrétaire général, je ne peux passer sous silence que vous avez été l'instigateur de la création, à l'Université Laval, de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, une première du genre au pays, dont le principal but est d'améliorer la compréhension des enjeux et des difficultés auxquels sont confrontés les systèmes parlementaires et les démocraties contemporaines. Ce projet, j'en suis le témoin, vous l'avez désiré tant pour l'Assemblée nationale et ses partenaires immédiats que sont le Directeur générale des élections du Québec, le Protecteur du citoyen, le Vérificateur général du Québec et le Commissaire au lobbyisme, que pour les dizaines d'étudiants de l'Université Laval qui en ont directement bénéficié, notamment par l'ouverture de nombreuses places de stages au sein de ces institutions prestigieuses.

François Côté reçoit la médaille Georges-Henri Lévesque

Georges-Henri Lévesque (1903-2000)

Le père Georges-Henri Lévesque est l'un des personnages marquants de l'histoire contemporaine du Québec. Leader intellectuel du Québec, il est pour plusieurs le père de la Révolution tranquille.

Il est né à Roberval le 16 février 1903. Après avoir poursuivi des études classiques au Séminaire de Chicoutimi. Il est ordonné prêtre en 1928. De 1924 à 1930, il étudie la philosophie et la théologie au Collège Dominicain d'Ottawa et y obtient un doctorat. À la demande de ses supérieurs, il part pour la France étudier à l'Université catholique de Lille et y reçoit, en 1933, un diplôme supérieur en sciences sociales.

De retour au Canada la même année, Georges-Henri Lévesque devient enseignant en philosophie sociale au Collège dominicain d'Ottawa et donne également des cours à l'Université de Montréal de 1935 à 1938 ainsi qu'à l'Université Laval à compter de 1936. Il s'installe définitivement à l'Université Laval en 1938 et y fonde l'École des sciences sociales, politiques et économiques, rattachée alors à la Faculté de philosophie.

En 1963, il se rend en Afrique pour y fonder l'Université nationale du Rwanda. Il en sera le premier recteur de 1963 à 1972.

Le révérend père Georges-Henri Lévesque s'est éteint le 15 janvier 2000, à l'âge de 96 ans.

Source : Université Laval

La tâche du secrétaire général de l'Assemblée nationale est aussi de faire grandir l'institution et de la faire rayonner ici et au-delà de nos frontières et à ce titre, vous avez toujours vu très grand pour notre parlement. Vous avez été extrêmement actif au sein des cercles interparlementaires et en particulier au sein de la Francophonie. Vous avez occupé des fonctions importantes et stratégiques au plan international dont les retombées ont permis au Québec de figurer parmi les parlements les plus dynamiques et les plus ouverts à la coopération internationale.

Tout ceci et tout ce que je n'ai pu dire faute de temps ne devrait pas nous faire oublier l'essentiel : au-delà des diplômes que nous pouvons obtenir et des connaissances que nous avons acquises, rien n'est possible sans détermination et sans une vision de ce qui mérite d'être réalisé. Cette vision, vous l'avez eu bien entendu pour l'administration publique québécoise dans son ensemble. Mais vous l'avez encore pour toute la classe politique québécoise que vous avez fréquentée si intimement pendant toutes ces années. En près de trente ans de carrière au sein de notre parlement, vous avez connu des centaines d'hommes et de femmes politiques, dans leur gloire tout comme dans leur déchéance. Le soir venu, dans les couloirs sombres du parlement, au moment où les âmes se confient, Premiers ministres ou simples députés, vous les avez

François Côté reçoit la médaille Georges-Henri Lévesque

écouté et accompagné dans leur rôle de parlementaires mais aussi, inévitablement, dans celui d'hommes ou de femmes politiques. Je ne dis pas le nombre de politiciens qui reconnaissent avoir une dette à votre endroit, parfois simplement parce que comme secrétaire général vous les avez aidé à se sortir d'une situation difficile, et à d'autres moment pour avoir montré de l'empathie et de l'écoute pour les difficultés qu'ils traversaient.

Vous avez aimé les politiciens. Vous avez un respect rare pour la fonction de parlementaire. Acteur de l'ombre, la démocratie québécoise vous doit énormément et c'est la raison pour laquelle je suis très heureux aujourd'hui de remettre la Médaille Georges-Henri-Lévesque à un diplômé de science politique qui, en 1978, n'aurait jamais pu imaginer le formidable destin qui serait le sien. Je vous remets cette distinction ce soir devant vos proches mais aussi devant vos anciens collègues du parlement, je pense notamment au président Jacques Chagnon et au secrétaire général Michel Bonsaint qui vous succède et qui sont ici ce soir. Je vous remets cette médaille non seulement pour vous honorer mais aussi pour offrir cette trajectoire en modèle aux centaines d'étudiants et d'étudiantes présents ici. Je souhaite qu'ils trouvent en vous comme dans les autres personnes honorées ici ce soir, une inspiration à la hauteur de leur propre ambition.

François Blais
Doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval

François Côté et François Blais Crédit : Faculté des sciences sociales de l'Université Laval

La carrière de François Côté a été chaleureusement saluée le 11 juin 2010

Le travail en circonscription : une facette centrale du rôle des députés québécois

Éric Montigny

Le travail en circonscription demeure une facette méconnue du rôle joué par les parlementaires. Les députés québécois y consacrent pourtant, tant en énergie qu'en heures, une place de premier plan. Plusieurs y retrouvent d'ailleurs un espace, dans le contexte où la discipline de parti est importante, permettant de contribuer pleinement à l'essor de leur communauté.

Ce texte résume les principaux constats observés dans une étude réalisée au sein de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires. Cette étude vise à mieux cerner les réalités vécues par les élus québécois siégeant à l'Assemblée nationale et à la Chambre de communes. Nous y abordons leur rôle, leur vie en circonscription et la professionnalisation de leur travail. Une étude réalisée par André Gélinas à l'époque de la Révolution tranquille nous a permis de voir qu'il y avait eu certains changements depuis.

Les données furent recueillies auprès des députés sur un période de deux mois se terminant en mars 2011. 58 membres de l'Assemblée nationale du Québec et 31 membres québécois de la Chambre des communes ont retourné un questionnaire complété, pour un taux de réponse de 44,7 %. Chacun des groupes parlementaires y est représenté. Un sondage internet fut également réalisé par la firme CROP en décembre 2011 auprès de 1000 citoyens québécois formant un échantillon représentatif.

D'abord des représentants - Les élus québécois valorisent toujours davantage leur rôle de représentant de leur circonscription. Tout comme à l'époque de la Révolution tranquille, c'est le cas de 33 % d'entre eux, comparativement à 22 % qui préfèrent le rôle de législateur. Le plus grand changement vient du côté de la défense d'idées personnelles alors qu'ils étaient alors plus de 10 % d'entre eux à prioriser cette motivation comparativement à 3 % de nos jours. Ils sont clairement moins porteurs d'idées personnelles ou portés à agir en faveur de corps intermédiaires.

ÉVOLUTION DU RÔLE DE DÉPUTÉ QUÉBÉCOIS SELON SA MOTIVATION PREMIÈRE

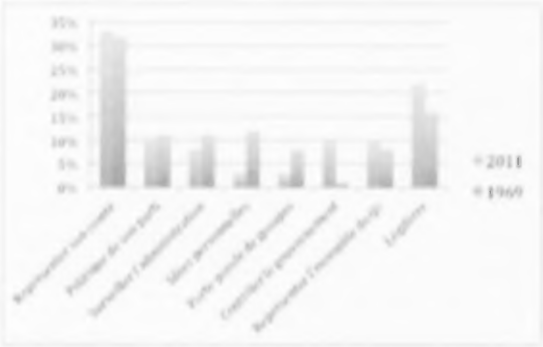

On observe également une certaine distinction entre les hommes et les femmes quant à la façon de concevoir leur rôle de député en circonscription. Un plus grand nombre de femmes affirment avoir une dominante de type travailleur social lorsqu'elles abordent leur rôle en circonscription alors qu'un plus grand nombre de leurs collègues masculins y voient une dominante d'agent de développement. À l'aide des données de CROP, nous avons également observé un certain décalage avec les attentes de la population qui accorde davantage d'importance au rôle de contrôleur de l'activité gouvernementale que ne le font les députés.

Le travail en circonscription : une facette centrale du rôle des députés québécois

TYPE DE DÉPUTÉ DE CIRCONSCRIPTION SELON LE GENRE

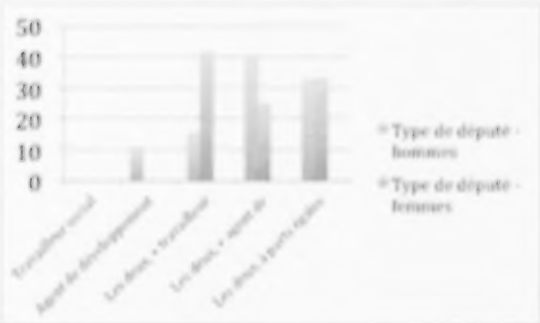

Le travail en circonscription – Nous avons examiné le temps passé en circonscription. Cela permet de mesurer l'influence du type de circonscription sur le temps qui y est consacré, mais également la nature de la charge de travail selon que l'on siège à Ottawa ou à Québec. De façon plus précise, nous avons également voulu identifier le type d'activités qu'effectuent les députés.

Nous avons constaté que la proportion du temps passé en circonscription demeure relativement la même qu'il y a 35 ans. Plus d'un député sur trois consacre plus de 30 heures par semaine au travail en circonscription. De plus, les députés des régions passent plus de temps dans leur comté que ceux des circonscriptions plus urbaines et accordent plus de temps aux activités de représentation que les autres. Autre constat, les femmes feraient moins d'activités de représentation. De même, plus un député a d'expérience, moins il accorde du temps aux activités de représentation. C'est aussi le cas des députés occupant des fonctions ministérielle ou parlementaire. Probablement en raison de la taille de leur circonscription, nous avons également observé que les députés fédéraux participeraient à davantage d'activités de représentation que les autres.

Une professionnalisation du travail – Nous avons également mesuré le niveau de professionnalisation du travail de député. Ainsi, les parlementaires espèrent-ils faire une longue carrière politique ou se limiter à un nombre restreint de mandats? Au niveau du bureau de circonscription, quels changements sont survenus concernant la nature des demandes? Quel est le rôle du personnel politique dans le traitement des dossiers et quel est le niveau de collaboration entre les élus?

Plusieurs indicateurs pointent vers une certaine professionnalisation de la tâche de député. Une faible majorité de députés (49 sur 89) considère faire carrière en politique. Si les répondants masculins sont divisés, leurs collègues féminines sont deux fois plus nombreuses à faire ce choix (16 sur 24). Nous avons également constaté qu'une grande partie des dossiers traités le sont par le personnel politique de circonscription. De même, le niveau de collaboration entre les députés québécois de l'Assemblée nationale et de la Chambre des communes est très élevé. Près de trois députés sur quatre de l'Assemblée nationale et plus de deux députés sur trois de la Chambre des communes disent transférer le dossier d'un citoyen au palier approprié lorsque celui-ci ne relève pas de sa compétence.

Le travail en circonscription : une facette centrale du rôle des députés québécois

ÉVOLUTION DU TYPE DE DEMANDES FORMULÉES PAR LES CITOYENS AUPRÈS DE LEUR DÉPUTÉ

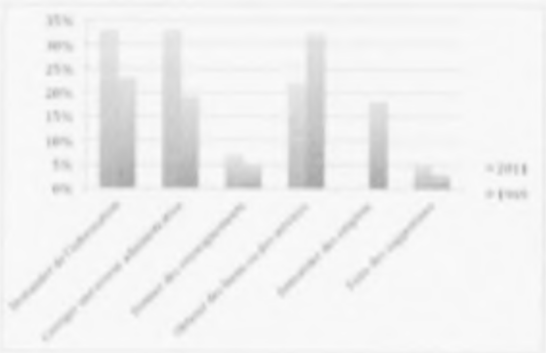

On note enfin une évolution du type de demandes formulées par les citoyens au profit d'un accompagnement dans le traitement de dossiers face à l'administration. Cela se fait au détriment de la prestation de biens ou de services, ce qui peut s'expliquer par la professionnalisation de la fonction publique québécoise depuis la Révolution tranquille. Le courriel est également devenu le moyen privilégié par les citoyens pour établir un premier contact avec leurs élus plutôt que le téléphone ou le courrier traditionnel.

André Pelletier, député d'Abitibi-Est (1994-2003) dans son comté

En conclusion, cette étude permet de mieux cerner l'investissement en temps et en efforts que déploient les parlementaires québécois dans leur travail de représentant de circonscription. Ils sont d'ailleurs plus nombreux à d'abord se considérer comme des représentants, peu importe le genre. Sur ce plan, des différences sont davantage observées quant aux types d'activités et à la conception du rôle en circonscription. Cela dit, trois éléments peuvent contribuer à expliquer les changements observés depuis la Révolution tranquille. Notons d'abord l'impact de la professionnalisation de la fonction publique. Cela se manifeste par le type de cas traités en circonscription. Deuxièmement, il semble y avoir une discipline de parti plus importante qui laisse moins de place aux idées personnelles des élus. Les citoyens s'attendraient pourtant à ce que leur représentant ne néglige pas pour autant le contrôle gouvernemental. Enfin, cette étude nous a révélé que les nouvelles technologies rendaient moins étanche le travail entre le parlement et le comté puisque les citoyens utilisaient principalement le courriel dans leurs demandes.

Éric Montigny
Ph.D. Directeur exécutif de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires

Le réseau des Parlements au primaire et au secondaire

Le réseau des conseils d'élèves du Québec a le vent dans les voiles

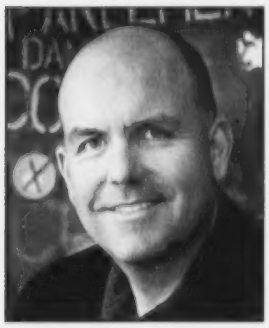

Stéphane Lévesque

Dans le contexte de l'adoption par les commissions scolaires de politiques relatives à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire, les Parlements au primaire et au secondaire, instaurés par la Fondation Jean-Charles-Bonenfant de l'Assemblée nationale du Québec, visent à encourager la participation des élèves aux décisions touchant la vie de leur école tout en leur permettant d'apprendre et de mettre en pratique des valeurs démocratiques. Ils suscitent depuis leur début l'enthousiasme partout au Québec. Avec plus de 600 écoles inscrites et 40 000 membres de conseils d'élèves directement rejoints depuis 2006, ces projets intégrateurs sont vite devenus une initiative marquante dans le monde de l'éducation. Ils permettent d'impliquer concrètement plusieurs milliers d'élèves dans la prise de décision sur des enjeux importants qui les concernent à l'école.

Les Parlements au primaire et au secondaire ont un effet locomotive tant sur les plans quantitatif que qualitatif, qu'il s'agisse de l'apprentissage au sujet de l'Assemblée nationale, du changement quant à la perception du rôle d'un conseil d'élèves ou de la plus grande valorisation de la participation à la démocratie. Aucune organisation n'a développé un réseau de cette ampleur mettant « démocratiquement » l'élève au centre de sa vie scolaire. D'abord à l'état de projets, les conseils d'élèves sont devenus rapidement « le » regroupement des conseils d'élèves au Québec tout en entraînant un effet bénéfique sur les activités des principaux intervenants du domaine de l'éducation à la démocratie. Avec une identité, une approche pédagogique, une stratégie de promotion qui leur sont propres, les Parlements au primaire et au secondaire se présentent de plus en plus comme le réseau des conseils d'élèves du Québec.

DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES CONCRETS

En plus de rejoindre le domaine de l'univers social du programme de formation de l'école québécoise, les Parlements au primaire et au secondaire répondent aux objectifs du programme de services éducatifs complémentaires de vie scolaire. En s'impliquant dans leur conseil d'élèves, les jeunes se responsabiliseront et développeront le sens de la citoyenneté, affirmeront leur sens moral, amélioreront leurs relations interpersonnelles et augmenteront leur sentiment d'appartenance à l'école.

UN SOUTIEN AUX ÉCOLES

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant de l'Assemblée nationale offre gratuitement à chaque école participante un soutien technique et professionnel donné par le coordonnateur des Parlements au primaire et au secondaire, dont des formations se déroulant à l'école. Des guides pédagogiques, des bracelets, des attestations, une affiche, un drapeau et une bannière sont aussi remis aux écoles inscrites.

LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

Créé en 1978 par une loi de l'Assemblée nationale la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a pour mission d'augmenter et d'améliorer les connaissances, en particulier des jeunes, sur les institutions politiques et parlementaires et d'en assurer la diffusion en comptant sur l'appui de précieux partenaires. En 2006, la Fondation commençait à proposer aux écoles du Québec un mode de fonctionnement du conseil d'élèves inspiré de certains aspects de l'Assemblée nationale. C'est ainsi que sont créés les Parlements au primaire

Le réseau des Parlements au primaire et au secondaire

et au secondaire. On compte parmi ces partenaires la Fédération des commissions scolaires, le Secrétariat à la jeunesse, dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse, la Commission de la capitale nationale du Québec et la Fédération des comités de parents.

QUELQUES TÉMOIGNAGES ÉLOQUENTS

D'après les témoignages obtenus, l'expérience des Parlements au primaire ou des Parlements au secondaire s'avère profitable.

«Le Parlement a été un élément motivant incroyable pour notre école. Monsieur le premier ministre est un excellent représentant et donne un nouveau souffle à notre conseil d'élèves.»

Johanne Bédard, directrice de l'école du Parchemin (Carignan) – Commission scolaire des Patriotes

«C'est pour laisser des chances aux autres personnes et pour pas que ce soit toujours les mêmes qui décident des affaires».

Emmy, élève, l'école de St-Majorique (Gaspé) – Commission scolaire des Chic-Chocs

«Bonjour Stéphane... Je tiens à te faire part d'une observation que j'ai faite cette année. À cause de la loi 56, les directions d'école où j'ai mis sur pied un Parlement étudiant ont déjà sollicité les élèves députés pour avoir leur contribution importante dans l'élaboration et la mise en place des moyens pour contrer l'intimidation. C'est génial, les élèves sentent qu'ils ont un rôle important à jouer, qu'ils peuvent faire la différence et qu'ils ont une responsabilité dans les moyens qui seront déployés pour éliminer l'intimidation dans leur école. C'est super, car un conseil étudiant peut faire beaucoup pour améliorer la vie des élèves à l'école, et je sens que les directions vont davantage les consulter ou les solliciter.»

Isabelle Gagnon, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire, Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

«Juste un petit mot pour vous dire que les débuts de notre Parlement au primaire sont plus qu'encourageants! En effet, après une campagne électorale enlevante (13 candidats dans notre petite école!), où les élèves ont pris à cœur de faire de super belles affiches et ont prononcé des discours enflammés, la journée des élections a aussi été une réussite.

Les candidats élus et moi avons eu notre premier «dîner parlementaire» et avons élu notre premier ministre. Le conseil des ministres a aussi créé cinq ministères: le ministère de la Bougeotte (pour les sports), le ministère des 3R (Réduire, Recycler et Réutiliser), le ministère des Élèves cultivés, le ministère du Plaisir (pour les activités et sorties scolaires) et le ministère des A. S. (alimentation et santé). Comme vous voyez, ils sont très créatifs!»

Nathalie Morin, enseignante à l'école Marie-Reine-des-Cœurs (Pohénégamook) – Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

«C'est amusant, parce que ça demande du travail d'organiser des élections. J'aimerais être élu, parce que j'aime les changements.»

Lou-Félix, élève, école Mgr-Douville (Farnham) – Commission scolaire du Val-des-Cerfs

«Depuis que le nouveau Parlement est installé, on remarque de grands changements dans les écoles. J'ai le sentiment que, soudainement, les élèves aiment l'école. Ils se sentent valorisés. Les jeunes de 1re secondaire se mêlent à ceux de 5e secondaire. La violence dans les corridors a beaucoup diminué. Je n'ai jamais vu des danses si populaires!»

Steeve Loisel, animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire, polyvalente Mgr Sévigny (Chandler) – Commission scolaire René-Lévesque

«J'en retire une grande satisfaction parce que j'ai l'impression que les élèves de mon école ont été représentés par une équipe de députés, de ministres et de responsables qui ont à cœur les intérêts de tous. Je retiens également que lorsque tout le monde travaille dans un même but, nous pouvons changer bien des choses.»

Marc-André, élève, école Saint-Joseph (Mont-Laurier) – Commission scolaire Pierre-Neveu

www.parlementsauprimaire.com
www.parlementsausecondaire.com

Séphane Lévesque
Coordonnateur des Parlements au primaire et au secondaire
Fondation Jean-Charles-Bonenfant

La télévision de Radio-Canada et la conscience politique québécoise

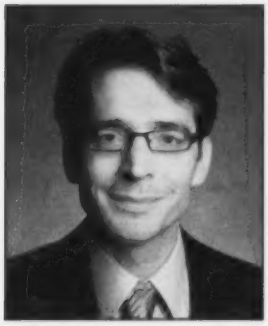

Xavier Gélinas

La télévision de Radio-Canada a célébré ses 60 ans – un autre jubilé de diamant! – en 2012. L'occasion était propice pour faire le point sur sa contribution à l'«évolution de la conscience politique au Québec». Tel fut le thème d'un colloque tenu au Musée de la civilisation le 21 septembre dernier et organisé conjointement par le Centre d'études sur les médias, affilié à l'Université Laval, et la Société du patrimoine politique du Québec (SOPPOQ). Cette dernière est connue du milieu parlementaire par ses liens d'amitié avec l'Assemblée nationale et ses colloques annuels, les Entretiens Pierre-Bédard, qui se tiennent habituellement dans la salle Louis-Joseph Papineau de l'hôtel du Parlement. Les actes, publiés aux Presses de l'Université Laval, ont été lancés le soir même du colloque, initiative qui a permis à chacun de repartir avec un «souvenir» tangible, certes, mais n'a pas donné aux participants l'occasion de peaufiner leur texte à la lumière des interventions de l'assistance et d'abord de celles des co-panélistes.

L'expression «conscience politique» n'est peut-être pas la plus appropriée pour décrire l'objet du colloque. Le sénateur Serge Joyal, un des contributeurs de l'ouvrage, s'en gausse gentiment :

> **Le terme de conscience est d'ailleurs plutôt ambigu. Il a une certaine connotation «moraliste», à la limite agaçante, et ce n'est certainement pas de celle-là dont on veut sonder la profondeur... Il s'agirait plutôt, comme l'écrit Balzac, de la «conscience intime de notre existence», dans le sens de la perception d'être canadien ou québécois, ou les deux à la fois. C'est bien là le nœud gordien, ou mieux la question existentielle.**
> **(p. 123)**

Cette interrogation hamletienne a parcouru tout le colloque. La télévision de Radio-Canada – une institution publique fédérale, pancanadienne, qui a une sœur jumelle anglophone et dont le financement prépondérant est assuré par Ottawa – a-t-elle contribué à renforcer, au Québec, une vision «outaouaise» de la société et de la politique? Ou au contraire, cette même institution – qui est basée à Montréal, dont l'unique langue de travail est le français et dont la très grande majorité du personnel et de l'auditoire sont des francophones québécois – a-t-elle joué un rôle dans une affirmation proprement québécoise? On se doute bien que les réponses proposées sont multiples, jamais définitives, évolutives selon les périodes, et qu'entre les intentions et les perceptions des uns et des autres (bailleurs de fonds fédéraux, responsables des programmes, journalistes, téléspectateurs, militants politiques de toutes allégeances et... chercheurs), le consensus sera malaisé. Après tout, les René Lévesque, Lise Payette, Bernard Drainville et Pierre Duchesne sont issus des rangs de la Société, ce qui accréditerait la thèse de Radio-Canada vue comme un vivier d'indépendantistes. En revanche, les Gérard Pelletier, Jeanne Sauvé, Michaëlle Jean et Christine Saint-Pierre, irréprochables fédéralistes, proviennent des mêmes rangs...

Deux des contributions les plus fortes du colloque et du livre, la première par le professeur et ancien journaliste Florian Sauvageau, la seconde par Paul-André Comeau, éminent ex-radio-canadien, explorent ce tiraillement identitaire avec nuances et en tenant compte des contextes historiques changeants. On ne saurait, en effet, mesurer l'impact de Radio-Canada en confondant sa période de monopole des ondes jusqu'à l'arrivée de Télé-Métropole en 1961, les décennies subséquentes où elle dut batailler avec le «canal 10» mais aussi Télévision Quatre-Saisons (1986), et enfin avec la période plus contemporaine, qualifiée de «grand bazar»

La télévision de Radio-Canada et la conscience politique québécoise

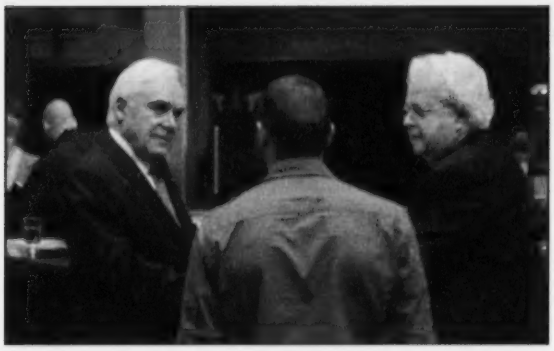

Marcel Masse, président émérite de la SOPPOQ et ancien ministre à Québec et à Ottawa, en discussion avec Florian Sauvageau, coresponsable du colloque et de l'ouvrage.

par Sauvageau et marquée par le pullulement des chaînes, le formidable concurrent qu'est Internet avec ses sites en surnombre et ses réseaux dits «sociaux» qui font du spectateur passif d'antan un agent de création de l'information. Précisons que Radio-Canada a participé elle-même à cette balkanisation de l'offre télévisuelle en créant ses sous-réseaux RDI et ARTV et en développant un riche site Web. Chacun à sa manière, les auteurs rappellent aussi quelques vérités qui n'invalident pas l'interrogation «Québec ou Canada?» mais y ajoutent d'autres facettes. Par exemple et au premier chef, la volonté constante des dirigeants de maintenir des normes journalistiques exemplaires et de demeurer à bonne distance («*at arms' length*», dit-on à la BBC) du pouvoir politique et des annonceurs; ajoutons-y un souci pour l'information internationale qui ne s'est jamais démenti, même avec les coupures budgétaires du dernier quart de siècle.

La perspective pancanadienne fut fournie, au colloque même, par Michel Doyon, ancien bâtonnier du Québec et longtemps membre du conseil d'administration de la SRC. Il reproche, preuves à l'appui, à cette télévision de s'être québécisée et même montréalisée au détriment des régions et des francophones hors Québec, les uns et les autres ne s'y reconnaissant plus, et les Québécois se voyant privés d'une connaissance adéquate de ce qui se passe à l'extérieur de leurs frontières provinciales, voire de la région de Montréal. Dans les actes, le sénateur Serge Joyal, ancien secrétaire d'État du Canada, s'exprime dans le même sens et ne fait pas dans la langue de bois. Il déplore le rétrécissement de la télévision depuis quelques décennies, sa tendance «P'tit Québec... juste pour nous autres», sa «conscience rabougrie» (pp. 124 et 128) et ses salves n'épargnent ni les gouvernements successifs qui l'asphyxient ni ses programmateurs qui glissent sans cesse vers le divertissement anodin. Par équité, le sénateur n'omet pas de viser la sœur torontoise de Radio-Canada: «[c]et esprit de ghetto culturel est à ce point enraciné dans les fibres de la CBC qu'elle peut impunément ignorer tout ce qui est diffusé par Radio-Canada comme s'il s'agissait d'un pays différent» (pp. 130-131).

L'effet de la télévision de Radio-Canada sur la conscience politique des Québécois ne s'évalue pas que par la seule lorgnette constitutionnelle ou identitaire. Plusieurs contributeurs le signalent à juste titre. Le concepteur du *Dictionnaire visuel* et ancien directeur de l'Office de la langue française, Jean-Claude Corbeil, rappelle l'effet de cette télé sur l'évolution linguistique du Québec. Les péripéties des commissions Laurendeau-Dunton ou Gendron et des lois fédérales et provinciales sur la langue ont été présentées au petit écran, bien sûr, de même que les États généraux du Canada français, la crise de Saint-Léonard ou la querelle du joual, contribuant ainsi au débat civique. Radio-Canada a aussi aidé puissamment à diffuser une norme linguistique d'un français de qualité, bien de chez nous, mais aisément intelligible aux locuteurs francophones étrangers, norme qui s'est propagée dans l'ensemble de la société, à commencer par les enfants élevés par le Pirate Maboule et Bobino, et dont les concurrents télévisuels ont fini par se rapprocher s'ils voulaient y gagner en respectabilité. Ce souci d'une langue correcte semble, hélas, moins partagé par les générations actuelles à l'antenne, séduites à l'excès par la spontanéité et

La télévision de Radio-Canada et la conscience politique québécoise

la familiarité. Toujours dans cette veine de l'impact politique au sens large ou aristotélicien, notons, de Véronique Nguyên-Duy, une étude sur la pénétration sociale des téléromans de la Société, et, de Josette Brun et Laurie Laplanche, une communication stimulante sur l'émission *Femme d'aujourd'hui*, à la fois véhicule et témoin du féminisme, en particulier grâce à l'animatrice Aline Desjardins qui en a tenu la barre de 1966 à 1978. Au fil du temps, les sujets dits féminins – mode, décoration, beauté, cuisine – sont supplantés par les thèmes sociopolitiques, tandis que la société québécoise et canadienne assiste à la création de la Fédération des femmes du Québec, à celle de la Commission Bird, à l'Année internationale de la femme...

On aurait tort de restreindre aux seules émissions d'affaires publiques l'influence de la télévision radio-canadienne. Dans un chapitre particulièrement inspiré, Marc Chevrier note que les valeurs, les préjugés, les engouements et les non-dits peuvent se propager de manière plus subtile. S'inspirant du concept de «néo-télévision» dû à Umberto Eco, qui désignait sous ce nom le mélange de genres autrefois scrupuleusement compartimentés (divertissement, information, vie quotidienne, culture), le professeur Chevrier fait ressortir la «propagande sociologique» (le terme est de Jacques Ellul) que la Société parvient à transmettre à son auditoire. Le meilleur exemple en est *Tout le monde en parle*:

> **Le sérieux et le rire, l'émotion et la dialectique, le ludique et le cynique, le procès inquisitoire et le témoignage, l'exécution et la flatterie y alternent insensiblement; la star et le ministre, le lutteur extrême et la rockeuse défilent l'un après l'autre pour former au terme de l'émission un petit aréopage d'élus, qui trinquent religieusement à leur célébrité, suivant un cérémonial qui semble avoir remplacé dans plusieurs foyers québécois la messe dominicale. (p. 113)**

Les contributions de l'ex-journaliste Catherine Cano, du professeur Pierre Trudel et de Michèle Fortin, présidente-directrice générale de Télé-Québec et ci-devant vice-présidente de Radio-Canada, scrutent le potentiel et les périls qui interpellent la télévision de la SRC dans un présent instable et un avenir flou. Leurs propos s'éloignent de la thématique centrale du colloque mais en font bien ressortir le caractère toujours actuel.

À lire:

Denis MONIÈRE et Florian SAUVAGEAU (dir.), La télévision de Radio-Canada et l'évolution de la conscience politique au Québec, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, xi-220 p.

Xavier Gélinas
Musée canadien des civilisations

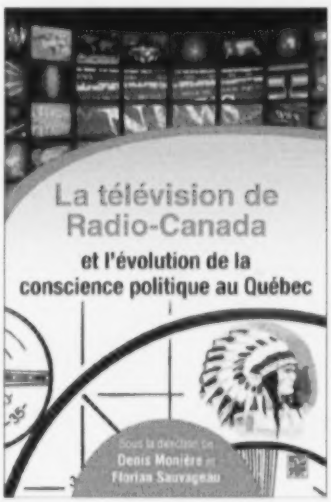

Photo : Presses de l'Université Laval

Deux anciens décorés de l'Ordre national du Québec

Marc-André Bédard, l'un des fondateurs du Parti Québécois, a été élu pour la première fois à l'Assemblée nationale en 1973. Il a brillamment mené le portefeuille de la Justice de 1976 à 1984. Parmi ses réalisations, notons la création du Conseil de la magistrature, l'amorce de la réforme du Code civil du Québec, la modernisation du droit de la famille ainsi que la modification de la Charte des droits et libertés de la personne, en vue d'interdire la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Nommé vice-premier ministre en 1984, M. Bédard est retourné à la pratique du droit en 1985. Par ailleurs, il s'est impliqué sans relâche pour sa région, notamment en s'intéressant de très près aux secteurs de l'aluminium et de la foresterie.

Monique Jérôme-Forget s'est toujours appliquée à renforcer la place des femmes dans les sphères publique et professionnelle. Figure politique marquante, elle a siégé à l'Assemblée nationale de 1998 à 2009. Occupant les postes cruciaux de ministre des Finances et de présidente du Conseil du trésor, elle s'est avérée un pilier important dans la gestion des deniers de l'État québécois. Une discipline rigoureuse en matière de dépenses lui a valu les éloges d'économistes de tendances diverses, et c'est en générant des gains durables qu'elle a permis la concrétisation de grands projets d'infrastructures publiques. De plus, c'est avec bonheur qu'elle a réglé l'important dossier de l'équité salariale. Citoyenne engagée, M[me] Jérôme-Forget s'est également investie dans divers domaines, allant de la santé à la culture.

Marc-André Bédard est fait officier

Monique Jérôme-Forget est faite officière

L'exposition Gouverner en Nouvelle-France à l'hôtel du Parlement

Christian Blais

Présentée dans le cadre du 350e anniversaire de la création du Conseil souverain, l'exposition *Gouverner en Nouvelle-France* raconte l'histoire des institutions politiques du Régime français. Cette exposition a été inaugurée dans le hall de l'hôtel du Parlement le 21 février 2013.

LE LANCEMENT OFFICIEL DE L'EXPOSITION

Le président Jacques Chagnon a commencé son discours par une citation de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, premier premier ministre du Québec. En 1885, il écrivait ceci: «On n'a jamais prétendu que le Conseil souverain fut réellement un parlement; mais bien qu'il en contenait en germe, sinon actuellement, toute la puissance.» M. Chagnon a ensuite annoncé aux invités et aux députés assemblés que l'exposition Gouverner en Nouvelle-France leur permettra de découvrir «une multitude d'objets et de documents anciens racontant cette époque où Québec était la capitale d'une colonie aux ambitions aussi vastes que ses frontières». D'un même élan, le président a insisté sur le fait que la célébration du 350e anniversaire de la création du Conseil souverain représentait «une occasion unique pour apprécier cette fascinante histoire de nos origines».

M. Chagnon a indiqué que le thème de la Nouvelle-France serait à l'honneur à Québec en 2013. En plus de l'exposition à l'hôtel du Parlement, d'autres organismes commémorent l'histoire de l'Amérique française cette année. D'abord, le Musée national des beaux-arts du Québec présente, jusqu'en septembre, l'exposition intitulée *Les arts en Nouvelle-France*. Le Musée de l'Amérique française réalisera, pour sa part, une exposition mettant en vedette les trouvailles archéologiques du site Cartier-Roberval à Cap-Rouge. Des cérémonies marqueront également les 350 ans la fondation du Séminaire de Québec. Même chose avec les Fêtes de la Nouvelle-France qui souligneront cet été le 350e anniversaire de l'arrivée des premières Filles du roi.

La députée de Charlesbourg, Mme Denise Trudel, a par la suite pris la parole au nom du chef du deuxième groupe d'opposition. En substance, l'exposition

Vitrail qui illustre l'arrivée de Champlain

L'exposition Gouverner en Nouvelle-France à l'hôtel du Parlement

Gouverner en Nouvelle-France lui apparaît comme «un voyage dans l'histoire, une histoire qui, précise-t-elle, fait de nous le peuple dépositaire du fait français en Amérique». Elle profite de l'occasion pour insister sur «l'importance qui doit être accordée à l'histoire comme moyen d'affirmer une identité culturelle et commune pour que la devise *Je me souviens* ne soit pas vaine»; et ce, tout en rappelant que citoyenneté et construction de la mémoire nationale sont des concepts qui vont de pair. Mme Trudel espère que le public trouvera dans cette exposition une incitation à mieux comprendre l'histoire de nos institutions.

Représentant le chef de l'opposition officielle, le député de Beauce-Sud, M. Robert Dutil, a parlé, quant à lui, de l'évolution de nos institutions politiques. De prime abord, il a invité le public à parcourir la brochure de l'exposition *Gouverner en Nouvelle-France* dans laquelle il est fait état de la transformation du Conseil souverain sous le Régime français. Prenant le passé à témoin, il a rappelé que nos institutions politiques continuent d'évoluer de nos jours encore. Et, selon lui, il y a un enseignement à tirer du passé: «Apprendre de notre histoire nous permet de faire évoluer nos institutions, mais aussi d'avoir la prudence de le faire en étant bien conscient que si l'on ne fait pas les bons choix, il peut y avoir des reculs comme il y en a eu dans la période de 1663 à 1760.» En un certain sens, l'exposition *Gouverner en Nouvelle-France* est «un rappel que connaître notre histoire nous évite parfois de répéter les erreurs qui ont été commises».

Pour terminer, Mme Agnès Maltais, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et députée de Taschereau, a, au nom de la première ministre, félicité la venue de cette exposition «qui jette un éclairage fascinant sur cette époque charnière de notre histoire». D'emblée, elle a affirmé que l'on devait «saluer avec reconnaissance toutes les initiatives qui nous rappellent comment une nation francophone s'est implantée dans ce pays rude [...], dans un pays d'hiver, dans un pays blanc, et comment, malgré les aléas de l'histoire, elle s'est maintenue en quatre siècles de présence constante et entêtée». Mme Maltais a confié qu'elle attache une très grande importance à la nécessité et au devoir de faire connaître, de protéger et de valoriser l'héritage de ceux et celles qui nous ont précédés. Elle résume sa pensée ainsi, «les archives sont en quelque sorte l'antidote à l'arrogance du présent». Elle invite le public à visiter l'exposition *Gouverner en Nouvelle-France* afin d'y voir divers objets de notre patrimoine qui font mieux connaître le rôle et la composition du Conseil souverain.

UNE MISE EN SCÈNE ALLIANT ARTÉFACTS ET MULTIMÉDIA

La visite de l'exposition *Gouverner en Nouvelle-France* débute au centre des visiteurs de l'hôtel du Parlement. Le public peut voir un court métrage dans lequel des liens étroits sont tissés entre l'histoire de l'Amérique française et le parlement. Avec son ornementation architecturale, l'hôtel du Parlement est présenté comme un panthéon consacré aux héros de la Nouvelle-France. Dans ce film, l'intérêt d'Eugène-Étienne Taché pour l'Ancien Régime est mis en évidence.

La visite se poursuit dans la galerie des présidents. Un parcours chronologique présente l'histoire politique de la Nouvelle-France en deux temps. Du côté de la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine se trouve une synthèse de l'administration coloniale avant la création du Conseil souverain en 1663. Tandis que du côté de la salle Louis-Joseph-Papineau, il est question de la création et de l'évolution du Conseil souverain. On y parle aussi du rôle de l'intendant.

Cette ligne du temps est ponctuée de quatre bornes interactives. Dans celles-ci, le comédien Vincent Champoux personnifie Eugène-Étienne Taché, le concepteur du parlement. Le personnage raconte l'histoire des lieux de pouvoir qui faisaient de Québec la capitale de

L'exposition Gouverner en Nouvelle-France à l'hôtel du Parlement

la Nouvelle-France. Avec passion, Taché nous parle de l'Habitation de Champlain, du magasin de Québec, du château Saint-Louis et du palais de l'intendant.

Pour couronner cet ensemble, dans les huit vitrines du rez-de-chaussée du parlement, sont exposés de multiples objets anciens qui témoignent de l'évolution de l'histoire politique de la Nouvelle-France. Parmi les pièces maîtresses figurent des pointes de projectiles iroquoiennes datant de 2 700 à 5 000 ans; un canon d'arquebuse du XVII[e] siècle trouvé pendant les fouilles archéologiques au château Saint-Louis; deux clés de l'Habitation de Champlain; une bague-sceau à motif de fleur de lis découverte sur l'épave de l'un des vaisseaux de William Phips; la médaille *Kebeka Liberata*, frappée en l'honneur de la victoire de Frontenac en 1690; de la porcelaine de faïence provenant du palais de l'intendant. Au total, plus de 50 artéfacts des collections de l'Assemblée nationale, de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, du Musée de la civilisation, du ministère de la Culture et des Communications, du Musée des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, de Parcs Canada, de l'Université Laval, de la Ville de Québec et du collectionneur Yves Beauregard.

Une seconde section de l'exposition est déployée dans le hall du parquet. Le visiteur découvre alors la passion d'Eugène-Étienne Taché pour la Nouvelle-France. L'accent est mis sur l'omniprésence de l'histoire de l'Amérique française dans l'ornementation architecturale de l'hôtel du Parlement. Deux films sont projetés dans les niches. On y montre une histoire de la Nouvelle-France taillée dans la pierre, le bois et le bronze.

Pour terminer, dans le hall des tribunes, la volonté de l'Assemblée nationale de mettre le passé en valeur est soulignée à grands traits. Un hommage est rendu à Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, premier premier ministre du Québec, et à Jean Blanchet, secrétaire de la province de 1882 à 1887. L'intérêt marqué de ces deux hommes politiques pour l'histoire de la Nouvelle-France se révèle une tradition plus que centenaire chez les parlementaires.

Conseil souverain (1663)

L'exposition Gouverner en Nouvelle-France à l'hôtel du Parlement

C'est ainsi qu'au XIXe siècle, la « Législature de Québec » parrainait la publication de documents d'archives de l'Ancien Régime afin de favoriser la recherche historique. S'inscrivant dans la continuité, cette pratique érudite persiste en 2013, avec la présentation de l'exposition *Gouverner en Nouvelle-France* à l'hôtel du Parlement.

Au même endroit, dans les cabinets, des cartes et des plans ainsi que de rares manuscrits viennent témoigner de l'administration coloniale. S'y trouve notamment le procès-verbal du Conseil souverain (1663), les traces des plus anciennes élections en Nouvelle-France (1647), une ordonnance de Frontenac (1677) et un document portant le sceau de Louis XIV. De riches trésors de notre passé.

Gouverner en Nouvelle-France est présentée du 21 février au 21 décembre 2013. Il est également possible de visiter l'exposition virtuellement à l'adresse suivante : www.bibliotheque.assnat.qc.ca/expositionsvirtuelles

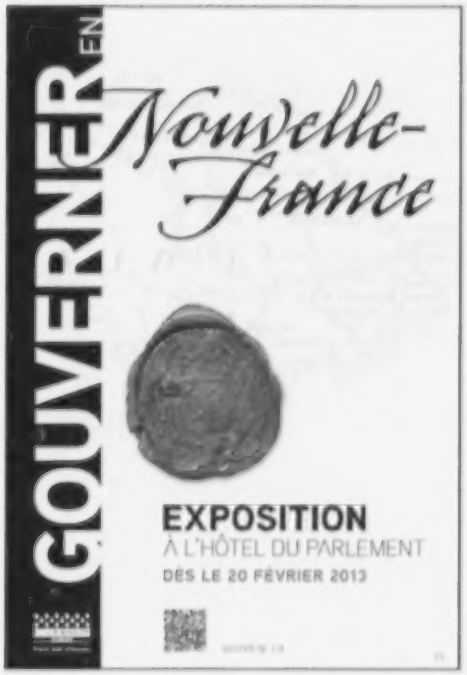

Bonne visite !

Christian Blais
Historien à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Le président remet les insignes de l'Ordre de la Pléiade à 11 personnalités québécoises

Le président de l'Assemblée nationale et vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), M. Jacques Chagnon, a remis ce soir à onze personnalités québécoises de différents horizons les insignes de l'Ordre de la Pléiade. La cérémonie a eu lieu à la salle du Conseil législatif en présence de nombreux invités.

Les personnalités honorées, présentées selon le grade qu'elles ont reçu, sont :

COMMANDEUR

M. François Côté, professeur associé au Département de science politique de l'Université Laval et ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale.

OFFICIER

Mme Aïda Kamar, fondatrice et présidente-directrice générale de Vision Diversité.

CHEVALIER

M. Pierre-Hugues Boisvenu, fondateur de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD), aujourd'hui devenu sénateur ;

M. André C. Côté, ancien commissaire au lobbyisme ;

M. Jacques Demers, conférencier et ancien entraîneur-chef des Canadiens de Montréal, aujourd'hui devenu sénateur ;

M. Gabriel Filteau, océanographe biologique et spécialiste des eaux douces ;

M. Jean-Bernard Hébert, directeur artistique et comédien ;

M. Guy Laforest, professeur au Département de science politique de l'Université Laval ;

M. Robert Lamontagne, astrobiologiste, astrophysicien et directeur exécutif de l'observatoire du Mont-Mégantic ;

M. Jean-François Lisée, cofondateur du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM) dont il est le directeur exécutif de 2004 à 2012, aujourd'hui député de Rosemont, ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur et ministre responsable de la région de Montréal ;

M. Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor inc.

Rappelons que la Pléiade, ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures créé en 1976, veille à reconnaître le mérite de personnalités qui se sont distinguées en servant les idéaux de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, notamment en matière de coopération, de solidarité et de démocratie. L'Ordre de la Pléiade comporte cinq grades, soit par ordre décroissant d'importance, les grades de Grand Croix, Grand Officier, Commandeur, Officier et Chevalier.

« Les personnes que nous honorons ce soir viennent de milieux très différents », a observé M. Chagnon. Mais elles ont ceci de commun qu'elles défendent toutes, dans leur environnement respectif, au Québec et à l'étranger, les valeurs de la Francophonie. En outre, elles contribuent de façon admirable au rayonnement de la langue française et de la culture québécoise. Je tiens donc à les féliciter, en mon nom et en celui de tous les parlementaires », a-t-il souligné.

Source :
Éliane de Nicolini
Direction des communications
et des programmes éducatifs

Jacques Brassard publie *Hérésies* aux éditions Accent Grave

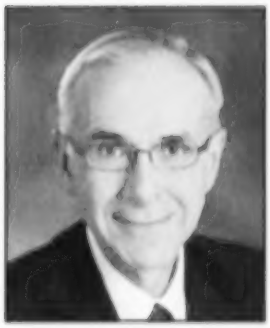

Michel Pigeon

Jacques Brassard ne s'en cache pas, il est un mal-pensant. Un nationaliste conservateur et hérétique. Son livre *Hérésies* est un pamphlet contre l'«écolo-réchauffisme», l'antisionisme et le multiculturalisme qui étouffe notre identité. Ces trois «religions» forment la base des trois parties de ce livre que Jacques Brassard a écrit, avec toute la force et toute la verve dont il est capable, pour démontrer le danger qu'elles font courir à la société québécoise.

Dans la première partie, l'auteur explique que la théorie du réchauffement climatique d'origine anthropique est devenue un dogme intouchable et immuable. Puisque, depuis un peu plus de dix ans, le réchauffement s'est arrêté, même si le taux de gaz carbonique dans l'air a continué d'augmenter, pour Jacques Brassard, le verdict est clair : l'idéologie s'est substituée à la science. Il cite plusieurs auteurs climato-sceptiques pour bien mettre en évidence qu'il y a de nombreux phénomènes inexpliqués ou mal compris, que les modèles mathématiques ne peuvent tenir compte de certains éléments, bref que tout n'est pas bien clair. Alors pourquoi développer toutes ces politiques coûteuses de réduction des gaz à effet de serre puisque cela nuit au développement économique et qu'il y a d'autres priorités, par exemple l'accès à l'eau potable pour tous dans les pays les plus pauvres?

Cette religion de l'«écolo-réchauffisme», que Brassard qualifie de «néopaganisme naturiste» a ses prêtres qui officient dans de nombreux médias complaisants. Les plus connus sont *Mgr* Steven Guilbeault, le *chaman* Claude Villeneuve et l'organisation Greenpeace, sans oublier les *artistes*. «Je m'en confesse, dit-il, j'en ai ras-le-bol des prêcheurs de tout acabit qui nous prennent pour des tarés qu'il faut absolument guider, encadrer, superviser et lessiver [...]». Il n'est guère plus tendre, d'ailleurs, envers l'émission *tout le monde en parle*, cette «floraison d'inepties écolos-bobos-gogauches». Selon l'auteur, ce beau monde est tout simplement contre le développement économique et cela est mauvais pour la société québécoise.

Dans la deuxième partie du livre, Jacques Brassard s'attaque à une autre «religion», l'antisionisme. Pour lui, il y a un lien indissociable entre antisémitisme et antisionisme, le premier étant en fait «le sous-bassement idéologique» du second. Il rappelle qu'Israël «incarne, dans un environnement hostile, toutes les valeurs fondamentales de la civilisation occidentale : État de droit, liberté, démocratie, égalité homme-femme, pluralisme politique, droits fondamentaux de la personne». «Israël est un bastion avancé de l'Occident en terre ennemie». Il comprend donc mal que beaucoup de nos bien-pensants ne soutiennent pas Israël dans sa lutte pour la survie et se rangent dans le camp de l'«obscurantisme». «La gogauche occidentale est antisioniste et antisémite», dit-il.

Brassard traite d'«idiots utiles» tous ceux et celles qui appuient le Hamas (qui pourtant, selon lui, opprime les palestiniens à Gaza) et qui ne voient pas que la propagande islamo-palestinienne est l'instrument d'un totalitarisme redoutable fondé sur l'exécration de l'Occident et de ses valeurs. Il est d'ailleurs inquiet pour le Québec qui accueille beaucoup de musulmans qui lui apparaissent «très majoritairement réfractaires à toute intégration à la société d'accueil».

Dans la troisième et dernière partie du livre, l'auteur s'en prend assez férocement à la «religion» du multiculturalisme qui, selon lui, mine notre identité. Et, à son avis, une des manifestations les plus détestables de celle-ci est le cours *Éthique et culture religieuse*, qui transforme «l'école québécoise en un laboratoire de détraquement identitaire et de lessivage multiculturel».

Jacques Brassard publie *Hérésies* aux éditions Accent Grave

Ce cours est une «ratatouille multiculturelle», le «triomphe de la bêtise», une «monumentale niaiserie». «[...] je ne peux m'empêcher de penser, dit-il, qu'en se coupant de ses racines et de son patrimoine identitaire, l'avenir du peuple québécois est sérieusement compromis». Cette idéologie du multiculturalisme, ajoute Brassard, il faut également la déloger de notre politique d'accueil et d'intégration des immigrants.

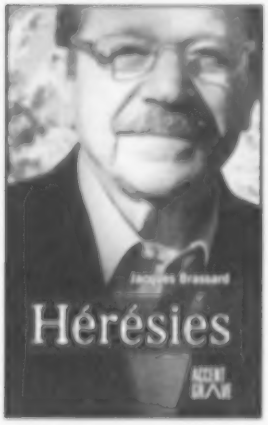

HÉRÉSIE, par Jacques Brassard

Ce qui précède amène ensuite Jacques Brassard sur le terrain gauche-droite. Sur ce point, il est encore une fois très clair: «La pire erreur pour le mouvement souverainiste, dit-il, ce serait de fonder sa stratégie à partir du clivage gauche-droite». Le modèle québécois, ce n'est rien d'autre que l'État-providence de nature social-démocrate qui, ici comme ailleurs, mène à l'endettement en nous faisant vivre au-dessus de nos moyens. Nous vivons de la «St-Vincent-de-Paul fédérale». Il suggère donc un retour aux valeurs de liberté et de responsabilité individuelle. La présence du privé en santé ne lui fait pas peur!

En conclusion, ce que pense Jacques Brassard, c'est que nous sommes «annexés» (au Canada) et que notre identité est en péril. Il faut déconstruire le multiculturalisme qui est un «paradigme central du fédéralisme canadien», il faut reconstruire le sentiment identitaire, et, pour cela, il faut que le Québec devienne un pays indépendant. C'est sa thèse et, globalement, le sens de son ouvrage qui est fort bien écrit et se lit très aisément.

Ceux et celles qui me connaissent savent que je ne suis pas indépendantiste et que mon point de vue sur les changements climatiques est très différent de celui de Jacques Brassard. Mais il est généralement, sinon toujours, intéressant de prendre connaissance des points de vue qui ne sont pas les nôtres, car cela nous force à voir les choses sous un autre angle et à approfondir nos arguments. De plus, la liberté d'expression et le débat sont les fondements de notre démocratie. On ne peut donc que souhaiter que le plus grand nombre possible de citoyens et d'opinions s'expriment. Comme le disait Voltaire, «je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire».

Michel Pigeon
Député de Charlesbourg (2008-2012)

Tribune libre

De la hantise de l'anglais!

«Quel besoin si pressant, avez-vous de rimer
Et qui diantre vous pousse à vous faire *angliser*?»

André Gaulin

Molière me pardonnera de parodier la fin de l'un de ses vers, mais il le fera d'autant plus que je me sens plutôt misanthrope à tenir ici un discours que plusieurs trouveront à contre-courant. Mais ils auront un tel jugement bien à tort car mon propos n'est pas contre la grande utilité de connaître aujourd'hui la langue anglaise mais plutôt de m'interroger sur la pertinence de la manière dont on en fait l'enseignement dans le réseau scolaire québécois.

Me voilà d'entrée de jeu forcé d'un aveu de non-agression envers la langue qu'on dit être celle de l'économie, en tout cas celle que les parents jugent magique pour la réussite de leurs enfants. Et voilà que trop d'hommes et de femmes politiques opinent du bonnet devant cette manière de voir, trop souvent, hélas, par nécessité électorale. Je le dis d'autant plus volontiers que cette manière de voir n'est pas propre à tel parti politique plutôt qu'à tel autre. Comme dans la fable de Lafontaine, on peut dire de ces députés de toutes bannières qu' «Ils n'en mouraient pas tous, mais (que) tous étaient frappés». À croire que l'on est presque revenu au temps où l'on disait «cultivé» quelqu'un qui détenait un diplôme bilingue! On en est revenu aussi à enseigner volontiers l'anglais dès le premier cycle du cours primaire comme à l'époque où cette scolarité du primaire constituait la fin des études pour ceux qui deviendraient les «dish washers» et les «floor sweepers», comme le rappelle Miron dans ses «Notes sur le non-poème et le poème». Il y a là une tolérance aberrante à céder aussi allègrement à un courant facile et mensonger.

Car s'il est vrai que la connaissance de l'anglais peut être utile, fort utile selon sa fonction sociale ou sa profession, la seule connaissance de cette langue ne donnera pas pour autant la compétence dans les divers champs de connaissance. Elle n'assurera pas non plus l'essentielle connaissance de la langue nationale - qui au Québec est le français - en quelque sorte une langue préalable, celle qui permet d'accéder à tous les savoirs. À ce titre, de voir certaines universités d'ici ou de France, se mettre à enseigner en anglais indique assez le peu d'estime qu'on a de ce que l'on est et de la grande et subtile langue française! Entendez-vous souvent des personnages de la vie publique, hormis certains artistes ou enseignants de français, nous parler de la nécessité de mieux connaître la langue qui est la nôtre et de la bien parler, de la parler avec élégance, d'en découvrir le riche lexique? N'êtes-vous pas frappés par une certaine langue française approximative parlée à la radio ou à la télévision, par certains élus de l'Assemblée nationale où l'on continue à «appeler» les lois et à «reconnaître» les députés?

CONSTAT DE RELATIVE RÉUSSITE

Loin de faire une allergie à l'anglais, j'écris pour me demander ici si le réseau scolaire québécois permet d'acquérir une connaissance correcte de l'anglais, connaissance normalement sanctionnée après la secondaire 5. Dans la mesure où la réponse est non, il y a donc lieu de remettre en question notre pratique de l'enseignement de cette langue et son inscription dans le cursus scolaire. Pourquoi arriver à ce résultat qu'on dit médiocre après pas moins de onze années d'enseignement de cette langue, soit en quatrième, cinquième et sixième du cours primaire (j'exclus même ici la pratique de cet enseignement en première, deuxième et troisième année), durant les cinq années du cours secondaire et pendant les deux années du cours collégial? C'est là assez reconnaître la faillite d'un tel enseignement si l'on tient compte du temps qu'on lui a attribué pendant onze ans. En plus, de distiller ainsi

Shakespeare

cet enseignement, c'est comme dire à l'élève et à l'étudiant qu'ils ont bien du temps devant eux pour apprendre cette langue et encourager indirectement les apprenants à la procrastination. C'est aussi demander souvent à des enseignants de s'improviser professeurs d'anglais comme s'il suffisait d'être plus ou moins bilingue pour avoir la pédagogie adéquate à un tel enseignement.

C'est encore accorder à une seule langue, l'anglais, tout le temps dévolu dans le régime scolaire à l'apprentissage des langues. Tartiner de l'anglais pendant onze ans devrait à tout le moins former des bilingues réels! Or, tel n'est pas le cas, ce qui revient à dire que beaucoup de temps d'enseignement scolaire a été doublement gaspillé : d'une part, par un tel résultat d'un enseignement dilué sur tant d'années et d'autre part parce qu'un tel enseignement inadéquat de l'anglais a accaparé la place de l'enseignement d'une troisième langue. En effet, l'on pourrait introduire l'enseignement d'une langue comme l'espagnol dans le deuxième cycle du cours primaire et accorder plus d'espace à l'enseignement de l'anglais au cours secondaire. Jusqu'à maintenant, tout ce que l'on a trouvé pour améliorer l'enseignement de l'anglais, ça été d'ajouter du temps d'apprentissage par les deux bouts du réseau scolaire : on a foutu de l'anglais dans les premières années du primaire, puis on l'a ajouté au collégial en tassant la philosophie. Remède de cheval, résultat inadéquat. Comment se fait-il qu'avec le même temps d'enseignement que nous accordons à l'anglais, certains pays d'Europe ont la possibilité d'en faire apprendre deux ?

REDONNER AU PRIMAIRE SES PRIORITÉS

De l'insertion heureuse de l'élève au cours primaire dépend souvent l'intérêt que l'enfant aura pour s'instruire et ne pas décrocher. On peut difficilement traverser aujourd'hui la vie sans, au minimum, obtenir un diplôme d'études secondaires. On a souvent rappelé à juste titre que le premier niveau d'enseignement, le cours primaire, servait à apprendre à lire et à écrire, puis à compter. Dans le réseau scolaire francophone, tout cela se fait par le truchement de la langue nationale qui est le français, un enseignement en quelque sorte préalable aux autres. Comment, par exemple, résoudre une équation mathématique si l'élève ne sait pas lire la donnée ? Comment dialoguer avec profit si l'on ne sait pas parler et écouter ?

Bien sûr, le cours primaire peut aussi comprendre quelques autres cours, notamment de civisme ou d'histoire, d'art ou de culture physique. Et si l'on y inclut l'enseignement des langues, je postule que celui de l'anglais ne devrait pas se faire à ce niveau. Les considérations que je faisais plus haut expliquent en partie ma suggestion : ne pas égrener cet enseignement sur plus de dix ans et fournir ultérieurement aux jeunes des enseignants d'anglais dont cet enseignement sera vraiment une spécialité.

Deux raisons supplémentaires m'inclinent à exclure l'enseignement de l'anglais du cours primaire : d'abord, je l'ai déjà dit, nous ne sommes plus au temps où le primaire était la fin de la scolarité d'une majorité de Québécois qui avaient alors avantage, surtout à Montréal, à savoir le plus d'anglais possible pour occuper de petits emplois mal rémunérés. Par ailleurs, la présence de l'anglais en continent nord-américain et en particulier à Montréal incite à une grande vigilance parce que deux langues n'y cohabitent pas mais s'y affrontent toujours pour l'occupation du territoire : derrière un bilinguisme à la canadienne («Parc Canada Park) se cache toujours la menace de la diglossie, c'est-à-dire un état de transition où le bilinguisme n'est qu'un temps de passage vers l'unilinguisme de la langue qui domine. On sait laquelle. De toute façon,

la vie quotidienne, en particulier dans la métropole et sur les ondes télévisuelles et radiophoniques, constitue une leçon continuelle d'apprentissage de l'anglais que l'on achète son lait, ses céréales, ses outils... La vie courante ne nous rend-elle pas témoins de l'influence de l'anglais sur le français par la présence de fréquents anglicismes : « la fille que je sors avec », « ça fait deux ans passés », « avez-vous été répond (ou répondu) » et même à l'Assemblée nationale quand un président de séance « reconnaît » un député, entendez « lui donne la parole » !

Fadaises diront les émancipés qui voient mal que nous passions tous dans le tordeur du combat des langues !

Gaston Miron

Le bilinguisme officiel (je ne parle pas de celui des personnes mais de celui de l'État) finit par nous conditionner. Pour illustrer cela, rappelons cette anecdote d'un grand pédagogue de la promotion du français, Gaston Miron, qui voyageait en auto un jour en France, agissant comme navigateur pour le poète Paul-Marie Lapointe qui conduisait. Arrivés à un pont, Miron crie à Lapointe : « Arrête, arrête ! » et Miron de sortir, d'aller sur le pont, de taper du pied pour en vérifier la solidité, puis de revenir à la voiture sous l'oeil sidéré de Lapointe à qui il affirme : « Tu comprends, je me demandais si c'était un vrai pont puisque ce n'était pas marqué « pont/bridge » ! Autre anecdote dont la vie de Miron est cousue : prenant lors d'un premier voyage le métro à Paris, il découvre soudain que l'entrée peut se bloquer grâce à un « portillon ». Le poète découvre ainsi que le bilinguisme « porte/door » peut être réducteur puisqu'il nous empêche de découvrir la richesse d'une langue et de la famille des mots, en l'occurrence porte, portillon, portail, portique, porche...

Pour en revenir aux matières enseignées au primaire, on pourrait éventuellement favoriser l'apprentissage d'une autre langue que le français dans le deuxième cycle et qui pourrait être l'espagnol, une langue importante des Amériques. Ce choix, qui serait discutable au sud des États-Unis pour les mêmes raisons que l'enseignement de l'anglais au primaire au Québec, aurait l'avantage d'ouvrir des horizons aux jeunes et les prépareraient à un apprentissage de l'anglais au secondaire.

POUVOIR APPRENDRE L'ANGLAIS AU SECONDAIRE

C'est donc au secondaire que l'on devrait inclure l'apprentissage de l'anglais dans les matières enseignées. Cela peut se faire raisonnablement sur cinq ans de sorte que l'étudiant diplômé de secondaire 5 sortirait avec une connaissance raisonnable de l'anglais (et une connaissance raisonnable du français chez les étudiants anglophones). D'une part, un début d'apprentissage de l'espagnol au primaire l'aurait ouvert à la diversité linguistique. Par ailleurs, l'étudiant bénéficierait d'enseignants spécialisés et le nombre d'heures consacrées à cet enseignement serait augmenté en proportion de ce qu'il occupait sensiblement dans la grille horaire au primaire. Je suis cependant tout à fait opposé à l'enseignement intensif de l'anglais pendant tout un semestre.

Je dénoncerais même la pratique d'enseigner toutes les matières en anglais pendant ce semestre, ce qui contreviendrait même à la loi 101. De toute manière, cette pratique serait un complet reniement de soi. L'enseignement de l'anglais au secondaire vise à pouvoir comprendre l'anglais et à le parler. C'est à l'université qu'un étudiant peut choisir de continuer d'apprendre cette langue comme langue de culture et pas seulement comme langue de conversation.

UNE HYPOTHÈSE PEU COÛTEUSE ET EFFICACE: L'ANGLAIS EN OPTION NON OBLIGATOIRE

Il y a dans l'inconscient collectif québécois une résistance larvée à l'anglais, cela fait partie de notre histoire profonde. On aura beau vouloir «botter le derrière» à des récalcitrants, cela ne changera pas le substrat des Québécois. Aussi, je pense que le fait de rendre facultatif l'apprentissage de l'anglais au secondaire serait une mesure motivante pour celles et ceux qui le choisiraient. Un frein à l'apprentissage sauterait, la motivation étant fondamentale pour la réussite de l'apprenant. Soit dit entre nous, ce serait presque tous les étudiants qui choisiraient l'anglais parce qu'ils sont sensibles, croyons-le bien, aux grandes tendances de leur temps. Par ailleurs, ceux qui connaissent déjà cette langue pourraient en apprendre une autre comme l'espagnol ou parfaire une matière où ils sont plus faibles. Quant à ceux qui ne choisiraient pas l'anglais, ils devraient se qualifier en espagnol, une langue que l'école devrait offrir. De toute façon, pour être diplômés après secondaire 5, les étudiants devraient réussir le contrôle en anglais ou en espagnol. Ce double choix du réseau scolaire manifesterait d'ailleurs une grande ouverture de l'école québécoise au plurilinguisme plutôt qu'au bilinguisme. Le plurilinguisme cesserait d'être un voeu pieux. Notre réseau scolaire reconnaîtrait aussi que l'apprentissage d'une langue n'est pas forcément que scolaire et dégagerait l'emploi du temps de ceux qui connaissent déjà l'anglais.

LE DISCOURS ÉLECTORAL SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS ET DES LANGUES

D'une certaine façon, les hommes et les femmes politiques sont piégés quand ils doivent formuler une politique de l'enseignement de l'anglais. C'est comme s'ils devaient céder à la solution la plus facile, celle qui consiste à ne prendre comme balise que l'attente démesurée des parents qui croient dur comme fer que le succès de leur progéniture tient essentiellement à leur connaissance de l'anglais. De sorte qu'allonger le temps de son enseignement, faire de l'enseignement par immersion... sont généralement des propositions non seulement bien reçues mais souhaitées. Il devient donc difficile de tenir un discours rationnel qui tienne compte de l'efficacité de l'enseignement de cette langue et de changer radicalement le niveau de scolarité où cet enseignement peut avantageusement être situé. Supprimer l'enseignement de l'anglais au primaire peut créer une levée de boucliers si une argumentation valable n'accompagne pas cette mesure. En fait, il faudrait presque créer des expériences pilotes (par classes plutôt que par écoles ou commissions scolaires), des expériences qui illustreraient que la réussite ne tient pas au nombre inconsidéré d'heures d'enseignement mais au bon niveau de cet enseignement, par des professeurs spécialisés, à des étudiants dont la formation fondamentale aura été mieux maîtrisée au cours primaire... Ces expériences pourraient aussi illustrer qu'avec le même temps consacré antérieurement à l'enseignement de l'anglais sur dix ans, on arrive non seulement à de meilleurs résultats scolaires en anglais mais qu'on peut de plus déjà posséder une connaissance valable de l'espagnol. De cette façon, les programmes des partis politiques pourraient parler du plurilinguisme de façon crédible. Il est important en effet qu'un État moderne fasse la promotion du plurilinguisme car la connaissance de plusieurs langues chez ses citoyens sont autant d'ouvertures dans ses relations internationales. Si l'anglais peut être pour

un grand nombre une langue pratique au quotidien, il ne peut se substituer à toutes les langues. Par exemple, si l'on veut entrer en relation avec toute l'Amérique latine, la connaissance de l'espagnol ou du portugais assoit plus solidement un rapport d'échange et de dialogue. La connaissance mutuelle solidifie des rapports économiques dont plusieurs sont d'ailleurs fondés sur la culture. Qui aurait pensé que les Chinois nous vendraient des personnages des crèches de Noël? Ou que l'assistance aux devoirs et aux leçons pourrait se faire à partir de l'Inde pour des enfants québécois ?

CROIRE AUSSI QUE LE FRANÇAIS EST UNE GRANDE LANGUE

Il importe aussi que l'école québécoise insiste auprès des élèves et des étudiants pour les sensibiliser à l'importance de la langue française dans le monde, une langue qui ouvre sur la France, la Belgique, la Suisse, l'Afrique, le Canada français... Il faudrait que le discours officiel consiste à affirmer que la connaissance du français au Québec est une condition sine qua non de réussite et d'épanouissement pour la réussite dans la vie. Quand Jean-Paul Desbiens a écrit en 1960 *Les insolences du frère Untel*, il a insisté pour que l'on fasse en sorte que tous les Québécois ayant rapport avec le public (élus, fonctionnaires, enseignants de toutes matières, avocats, journalistes...) aient un français sinon élégant du moins correct. Il insistait d'ailleurs sur le rôle de l'État qui doit faire les lois nécessaires car disait-il la langue vaut bien une truite sur laquelle on légifère ! Camille Laurin, quant à lui, rappelait que le premier rempart du français et de sa loi 101 était la fierté de la parler pour chaque citoyen.

J'ai somme toute fait ce petit essai pour secouer les puces à notre système de l'enseignement des langues. Si vous avez lu que je suis contre l'enseignement de l'anglais, je vous invite à me relire parce que j'ai plutôt plaidé pour que son enseignement soit efficace et qu'il n'empêche pas l'école québécoise d'enseigner une troisième langue.

Par ailleurs, j'ai insisté aussi sur l'importance du discours public à tenir sur la langue française, une langue qui appartient à tous les Québécois. J'ai appartenu moi-même, au Québec et dans le monde, à cette catégorie de citoyens qui s'en sont fait les défenseurs, puis les promoteurs. Le temps que j'y ai mis m'aurait même permis d'être polyglotte. Il ne faut pas prendre à la légère le fait qu'une langue peut disparaître car les langues aussi sont mortelles. Il y a des spécialistes de ces questions-là, il faudrait peut-être les écouter. J'invite donc tous mes ex-collègues à continuer de demeurer les supporteurs de cette langue sur notre territoire, tout particulièrement à Montréal, et dans le monde. Car nous appartenons à la langue française, celle de Molière et de Miron, et la langue française nous appartient.

André Gaulin
Député de Taschereau (1994-1998)

Les archives de l'Assemblée nationale sur Facebook

Depuis le 4 mars dernier, l'Assemblée nationale a accru sa présence dans les médias sociaux en mettant en ligne une nouvelle page Facebook consacrée au patrimoine de l'institution. Intitulée **«Archives et histoire de l'Assemblée nationale du Québec»**, cette page vise à faire connaître les activités historiques, archivistiques et muséales de l'institution en diffusant quotidiennement des pièces d'archives et des objets de nos collections. Les publications sont accompagnées de brèves informations historiques permettant d'en apprendre davantage sur l'histoire du Québec et de ses élus. De plus, la page publicise nos expositions, nos publications, nos émissions et nos services. Suivez-nous à **facebook.com/ArchivesHistoireAssnatQc** pour découvrir ou revisiter le Parlement autrement.

Acquisitions récentes et mise en valeur des archives et des objets de mémoire des anciens parlementaires québécois.

Sculpture sur bois de J.A. Savoie.

LA COLLECTION MARCEL MASSE

En 2012, la collection Marcel Masse s'est enrichie de plusieurs centaines d'objets de mémoire témoignant de la carrière politique de celui qui occupa des postes importants tant sur la scène politique québécoise et canadienne qu'à l'étranger, notamment à titre de délégué général du Québec à Paris. La collection présente un corpus exhaustif des objets qu'a reçus Marcel Masse dans le cadre de ses fonctions. Elle est composée, entre autres, d'objets commémoratifs, d'affiches électorales et de sculptures.

DONATION DU SÉNATEUR SERGE JOYAL À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 7 juin 2012, le sénateur Serge Joyal a offert à l'Assemblee nationale une canne à pommeau de vermeil qui a appartenu à Joseph-Adolphe Chapleau (1840-1898). Au cours d'une brève cérémonie, le président, M. Jacques Chagnon, a chaleureusement remercié M. Joyal, mécène reconnu pour son engagement envers la protection et la mise en valeur du patrimoine artistique, historique et culturel du Québec. Rappelons que Joseph-Adolphe Chapleau a été député de l'Assemblee législative de 1867 à 1882 et premier ministre du Québec de 1879 à 1882. La canne lui avait été offerte en 1882 par les députes Édouard Caron et Joseph Robillard. Photographe : Christian Chevalier Assemblée nationale du Québec

Les archives de l'Assemblée nationale sur Facebook

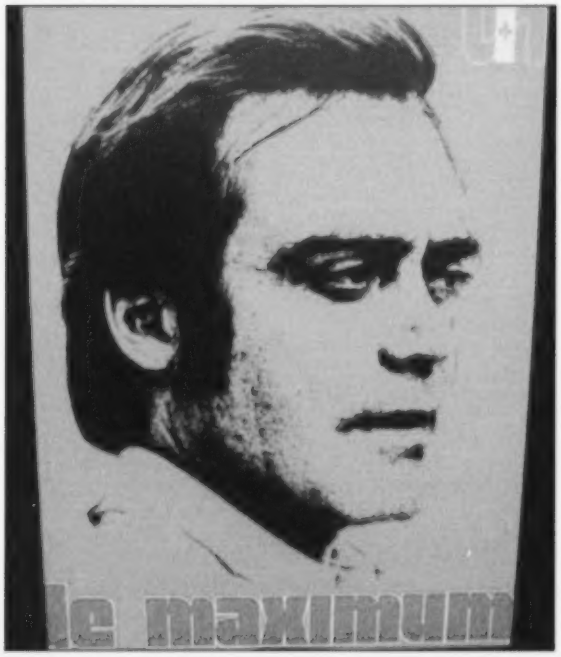

Affiche de Marcel Masse pour le congrès au leadership de l'Union nationale en 1971.

Réplique d'un astrolabe nautique en laiton offert à Marcel Masse par le ministre de la Défense national du Portugal en 1991.

Le sénateur Joyal et le président Chagnon lors de la cérémonie de remise de la canne.

Détail de la canne à pommeau de vermeil.

Marise Falardeau et Alain Gariépy
Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Fondation des parlementaires québécois – Cultures à partager célèbre son 15e anniversaire

Norman Caron

Le 27 mars dernier, à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, se tenait la 10e soirée-bénéfice de la Fondation des parlementaires québécois – Cultures à partager. Cet événement qui soulignait le 15e anniversaire de la Fondation a accueilli 85 personnes.

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale et président honoraire de la Fondation.

M. Mario Sabourin, président d'honneur de la 10e soirée-bénéfice et Mme Renée Clermont, présidente de la Fondation.

La soirée s'est déroulée en présence de M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale et président honoraire de la Fondation, de M. Mario Sabourin, directeur général de Camo-Route - comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'industrie du transport routier au Québec, président d'honneur de la soirée, de députés et anciens parlementaires de l'Assemblée nationale, de donateurs tant corporatifs qu'individuels et des membres du conseil d'administration de la Fondation.

Dans son allocution, la présidente de la Fondation, Mme Renée Clermont, a souligné le 15e anniversaire en saluant l'implication et le travail de tous ceux qui, depuis 1998, ont œuvré pour la Fondation : les présidentes et président qui étaient notamment représentés par Mme Jeanne Blackburn, fondatrice (2003-2006), Mme Cécile Vermette (2009-2010) et Mme Lucie Papineau (2010-2012). Les autres furent Mme Pauline Marois (2006-2007) et M. Jean Joly (2007-2009).

L'occasion était belle pour remercier tous ceux qui soutiennent la Fondation dans ce qu'elle accomplit : les membres des précédents conseils d'administration, les présidents d'honneur et porte-paroles des neuf éditions précédentes de la soirée-bénéfice, les travailleurs et bénévoles des constituantes qui, chaque année, reçoivent, classent et trient les quelque 2 millions de livres que reçoit la Fondation, les commanditaires, les deux écoles de formation du transport routier du Québec qui transportent les livres des donateurs aux centres de tri, les députés et anciens parlementaires, les bénévoles de tous les milieux, la Bibliothèque et Archives nationales du Québec, qui fournit gracieusement à la Fondation les locaux de son siège social à Montréal et, surtout, l'Assemblée nationale qui assume actuellement le les coûts de son soutien administratif.

Norman Caron
Fondation des parlementaires québécois
- Cultures à partager

La Fondation des parlementaires québécois — Cultures à partager célèbre son 15e anniversaire

De gauche à droite : M[me] Cécile Vermette (présidente en 2009-2010), M[me] Jeanne Blackburn (présidente de 1998 à 2006), M. Jacques Chagnon, président honoraire de la Fondation, M[me] Lucie Papineau (présidente de 2010 à 2012) et la présidente actuelle de la Fondation : M[me] Renée Clermont.

Partout dans le monde, c'est par la lecture que les jeunes ouvrent les portes de la culture et de l'éducation.

En deuxième lecture

Il est de plus en plus fréquent que les médias écrits publient des articles sur un ancien parlementaire, la plupart du temps sous la forme d'un portrait relatant la carrière, mais surtout les nouvelles passions de l'ancien élu. Parfois ces articles échappent à notre œil et à notre vigilance et c'est pourquoi le Bulletin de l'Amicale initie cette toute nouvelle chronique intitulée simplement *En deuxième lecture.*

Dans ce numéro, grâce à l'approbation du journal *La Presse*, nous reproduisons l'article de la journaliste Annie Bourque publié le 27 avril 2013.

Jean-Noël Lavoie (1927- 2013) visionnaire et homme d'action

Annie Bourque

L'homme possédait un sourire enjôleur, un côté magnanime et un sens de la répartie qui lui ont permis de réussir une brillante carrière en politique provinciale durant 21 ans, de 1960 à 1981. Sa plus grande réalisation est certes la fusion, en août 1965, des 14 municipalités situées sur l'île Jésus, qui portera désormais le nom de Laval.

Le premier maire de Laval, Jean-Noël Lavoie, s'est éteint le 27 mars dernier, à son domicile à Cannes, en France. Ses proches et ses amis le qualifient tous de visionnaire. «Lors de la fusion, il a affronté beaucoup d'opposition parmi les résidants, raconte Robert Filiatrault, un ami intime. Plusieurs ne réalisaient pas le bien-fondé du projet. Il y avait beaucoup de ressentiment.»

Le gouvernement de Jean Lesage et son ministre des Affaires municipales, Pierre Laporte, l'appuient dans son projet de réunification. Déjà maire de Chomedey, l'une des anciennes municipalités de l'île Jésus (fonction qu'il cumulait avec celle de député), M. Lavoie accède à la mairie de la nouvelle ville de Laval en août 1965.

La controversée fusion lui fera toutefois perdre son poste de maire aux élections de novembre 1965. «Après sa défaite, il a toujours été admiré par les Lavallois, qui l'ont toujours élu comme député par la suite», ajoute M. Filiatrault.

IMPARTIAL ET JUSTE

En juin 1970, M. Lavoie accède à la présidence de l'Assemblée nationale du Québec, qui accueille pour la première fois quatre formations politiques différentes, soit l'Union nationale, le Ralliement créditiste du Québec, le Parti québécois et le Parti libéral du Québec. «C'était un homme d'une compétence exceptionnelle. Il était appelé à trancher des situations épineuses et nous éprouvions tous beaucoup de respect pour son travail», précise Victor Goldbloom, ancien ministre de l'Environnement, en 1970.

«Nous avions des échanges acrimonieux, témoigne l'ancien ministre, Guy Saint-Pierre. Il devait faire régner la discipline tout en laissant les gens s'exprimer. J'ai beaucoup appris de lui sur l'art de convaincre, de discuter au lieu de s'emporter.»

L'ancien leader parlementaire du Ralliement créditiste du Québec, Fabien Roy qualifie l'homme d'impartial et juste. «Jean-Noël disait souvent: c'est mieux d'avoir un bon débat à l'Assemblée nationale que d'avoir une bataille dans la rue.»

M. Roy se rappelle une anecdote où son ami tentait de garder l'air impassible devant un échange rigolo. «Je le vois encore, la tête baissée, les deux coudes appuyés sur ses genoux en tentant de retenir son rire.»

LE « CODE LAVOIE »

En mars 1972, l'Assemblée nationale adoptera à l'unanimité un nouveau code de procédures qui porte le nom de « Code Lavoie », en hommage à Jean-Noël Lavoie.

« Auparavant, nous devions travailler avec le code du Parlement britannique qui comptait 816 articles », explique Fabien Roy, aujourd'hui âgé de 85 ans. « Avec l'accord des quatre partis, M. Lavoie a réduit le code à 180 articles. Nous avons mis fin à de longs débats stériles et facilité ainsi l'adoption de lois. »

Sa fille Martine garde le souvenir d'un homme cultivé, d'une grande bonté et sagesse. « Il n'était pas un verbomoteur, dit-elle, mais quand il s'exprimait, chaque mot était pesé et réfléchi. »

Dans son travail de courtier immobilier, M^me^ Lavoie a rencontré de nombreux Lavallois qui connaissaient son père. « Tous gardent un bon souvenir de lui. À l'époque, il rencontrait les gens un à un, dans les assemblées de sous-sol d'église. »

Une grande estime

L'ancien premier ministre du Québec Robert Bourassa avait beaucoup d'estime pour M. Lavoie. « M. Bourassa a même pensé à le nommer à un poste de ministre des Affaires culturelles », raconte Charles Denis, auteur de trois biographies sur l'ancien premier ministre.

Une personne proche de M. Lavoie a souffert de problèmes liés à la drogue. En 1983, il a fondé la Maisonnée d'Oka, un organisme qui vient en aide aux toxicomanes. « C'était un homme sensible et d'action. Lors de notre fête annuelle, il aimait s'entretenir avec des résidants qui avaient réussi leur thérapie », mentionne Paulette Guinois, qui a dirigé jusqu'en 2009, l'organisme qui porte aujourd'hui son nom à Laval.

M. Lavoie laisse dans le deuil sa femme Régine Lheritier, ses filles Martine et Sophie et trois petits-enfants.

Annie Bourque
Journal *La Presse*
Collaboration spéciale

Jean-Noël Lavoie a représenté la circonscription de Laval de 1960 à 1981, sauf quelques mois en 1969.

Anciens parlementaires en action

M. Rosaire Bertrand, député de Charlevoix (1994-2007) a publié en octobre 2011, *La passion de Charlevoix*.

M^me^ Manon Blanchet, députée de Crémazie (1998-2003), a été nommée le 28 mai directrice de cabinet de M^me^ Nicole Léger, ministre de la Famille.

M. Harry Blank, député de Montréal-Saint-Louis (1960-1966) et député de Saint-Louis (1966-1985), a reçu le 14 janvier 2013 du député fédéral Marc Garneau, la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

M. Jean-Paul Bordeleau, député d'Abitibi-Est (1976-1985), a été nommé président du Comité consultatif de toponymie de la Ville de Val-d'Or pour un mandat de trois ans.

M. Yvan Bordeleau, député de l'Acadie (1989-2007), qui a publié aux Éditions Liber *La Démocratie, une affaire de tous*. Redécouvrir le vrai sens de la politique, a participé à une entrevue d'une heure à ce sujet sur les ondes de Radio Ville-Marie (91,3 FM) à Montréal

M. Jacques Brassard, député de Lac-Saint-Jean (1976-2002), a publié aux Éditions Accent Grave, *Hérésies*. Plusieurs anciens parlementaires ont assisté au lancement du livre de M. Brassard à Montréal et à Québec dont Antoine Drolet, Raymond Brouillet et André Harvey.

M. Claude Castonguay, député de Louis-Hébert (1970-1973), a publié dans La Presse du 19 janvier 2013, un texte intitulé *Bien des vies pourraient être sauvées*. Il a été nommé membre du conseil d'administration de la Fondation de recherche en sciences infirmières du Québec. Il a aussi été conférencier, à titre de président d'honneur, à l'occasion du 30^e^ anniversaire du programme de droit à la santé de l'Université de Sherbrooke, le 2 mai 2013. De

plus, M. Castonguay a prononcé une allocution intitulée *Le système de santé : À quand de réels changements?* devant la Chambre de commerce de Montréal le 20 mars 2013.

M. Jean Charest, député de Sherbrooke (1998-2012), s'est vu remettre un doctorat honorifique en droit civil à l'occasion de la 184e collation des grades de l'Université Bishop's.

M. Russell Copeman, député de Notre-Dame-de-Grâce (1994-2008), a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II en août 2012 de la députée fédérale Mme Isabelle Morin.

Mme Rita Dionne-Marsolais, députée de Rosemont (1994-2008), publie une chronique hebdomadaire sur le site *indépendantes.org*. Mme Dionne-Marsolais a été nommée membre indépendante du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et de placement du Québec et membre du comité de gouvernance et d'éthique le 16 janvier 2013. Elle est aussi membre du conseil d'administration d'Optimum Réassurance inc. Elle a aussi été nommée coprésidente de la Commission nationale d'examen de l'assurance-emploi.

M. Jean Garon, député de Lévis (1976-1998) a publié ses mémoires, un ouvrage intitulé *Pour tout vous dire* aux éditions VLB et La Vie agricole. La préface est de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau.

M. Antoine Drolet, député de Portneuf (1970-1973) a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II du député fédéral M. Denis Blanchette, le 24 janvier 2013.

M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord (2003-2012), est président du Club de golf de Beauceville. Il est directeur du Camp les Étincelles qui aide les familles et il est aussi administrateur à la Maison Odyssée qui aide les gens ayant des problèmes de jeu, d'alcool et de drogue.

M. Gérald Harvey, député de Jonquière-Kénogami (1960-1966) et député de Kénogami (1966-1976) a participé à plusieurs émissions radiophoniques dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. Gilles Labbé, député de Masson (1998-2003), a été élu membre du conseil d'administration de Diabète Québec lors du congrès du 3 novembre dernier. C'est aussi à ce moment qu'un hommage lui a été

rendu à titre de Bénévole émérite pour son implication au sein de Diabète Rive Nord.

Jean-Paul L'Allier, député de Deux-Montagnes (1970-1976), a été élu en décembre 2012 président de l'Ordre national du Québec pour deux ans.

M. Gérard Latulippe, député de Chambly (1985-1989), a été nommé Haut-commissaire du Canada pour la République de Trinité-et-Tobago.

M. Jacques Léonard, député de Labelle (1985-1994), a été nommé président du comité conseil sur l'octroi des contrats municipaux par la Ville de Montréal le 24 janvier dernier.

M. Léopold Marquis, député de Matapédia (1976-1985), s'est vu remettre un Avis d'accomplissement, décerné par l'Association des cadres retraités de l'éducation, section Phares et-Monts, en reconnaissance de sa participation comme bénévole auprès d'organismes et dans des causes à caractère communautaire, le 11 mai 2012.

M. Marcel Masse, député de Montcalm (1966-1973), à l'invitation de M. Jean-Charles Déziel, président de la Société historique de Montréal, a accepté d'enregistrer sept heures d'entretiens avec l'historien Robert Comeau pour une série d'émissions *Nouveaux regards sur notre histoire* diffusées sur les ondes de Radio Ville-Marie, 91,3 FM.

Il y relate les différentes étapes de sa carrière politique tant à Québec qu'à Ottawa, ainsi que l'action qu'il a menée depuis quelques années dans la mise en valeur de notre patrimoine culturel et politique : Création de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, de la Société Héritage de Champlain et de l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française. S'y ajoutent en parallèle la création du Comité archives et objets de mémoire de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, la fondation de la Société du patrimoine politique du Québec et maintenant la mise sur pied de l'Encyclopédie du patrimoine politique du Québec.

Ces émissions ont été intégrées au site de la Société historique de Montréal pour une écoute en différé : http://www.societehistoriquedemontreal.org/

M. Jacques Yvan Morin, député de Sauvé (1973-1994), a prononcé l'allocution inaugurale au Colloque tenu à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), à l'occasion du 45e anniversaire des États généraux du Canada français, le 12 octobre 2012.

Anciens parlementaires en action

M. Gilbert Paquette, député de Rosemont (1976-1985), a été élu président du Conseil de la souveraineté du Québec en janvier 2013.

M. Camille Picard, député de Johnson (1980-1981) a été élu président de l'Association libérale fédérale de Sherbrooke en septembre 2012. Il est aussi président de l'Association québécoise des retraités et préretraités du secteur public et parapublic.

M. Michel Pigeon, député de Charlesbourg (2008-2012), a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II de la députée fédérale Annick Papillon le 31 janvier dernier. M. Pigeon est président de la Fondation du centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg créé le 10 janvier 2013.

M. Matthias Rioux, député de Matane (1994-2003) a été nommé coordonnateur du Comité de vigie sur la référence de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction en février dernier.

M. William Shaw, député de Pointe-Claire (1976-1981) a publié un roman intitulé *Damned Adventure* sur l'histoire de l'invasion américaine dans la «Province du Canada» en 1775.

M. Rémy Trudel, député de Rouyn-Noranda (1989-2003) occupe la présidence de la campagne DIGNITERRE de l'Oeuvre Léger et l'UPA Développement international, pour soutenir les interventions internationales de ces deux organismes. De plus, il a présidé la Conférence internationale du ministère de la Justice du Brésil et de l'ÉNAP à Montréal sur la performance des systèmes de santé publics en novembre 2012.

Mémoires de députés

Quatre nouveaux témoignages à *Mémoires de députés*

Dès les premiers jours du mois de septembre, la série Mémoires de députés présentera quatre nouveaux témoignages, soient ceux des députés **Monique Jérôme-Forget** (Marguerite-Bourgeoys, 1998-2009), **Pierre Marois** (Laporte, 1976-1981 et Marie-Victorin, 1981-1983), **Florian Guay** (Dorchester, 1970-1973) et **Reed Scowen** (Notre-Dame-de-Grâce, 1978-1987).

Au cours des derniers mois, sept anciens collègues ont participé à cette septième saison de Mémoires de députés.

Les émissions, d'une durée de 30 minutes, sont diffusées les dimanches à 19h00 sur les ondes du Canal de l'Assemblée nationale et en reprise les lundis à 20h00. Elles sont aussi accessibles, dès le lundi suivant leur première diffusion, sur le site Internet de l'Assemblée nationale à l'adresse

http://www.assnat.qc.ca/memoires

Depuis sept années, la série Mémoires de députés donne la parole à un ancien parlementaire québécoise qui commente avec sensibilité et humour des épisodes mémorables de sa carrière. Cette série est entièrement réalisée par une équipe de l'Assemblée nationale, en collaboration avec le journaliste Gilles Morin, correspondant parlementaire à Québec durant plus de 30 ans et avec l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

Source :
Stéphanie Giroux, chargée de projet
Direction de la diffusion des débats
Assemblée nationale du Québec

Margaret F. Delisle (Jean-Talon, 1994-2007) parle des fusions municipales, de la victoire des libéraux en 2003 et de sa nomination au Conseil des ministres. Elle relate, entre autres, sa réforme de la Loi sur la protection de la jeunesse ainsi que les raisons de sa démission en 2007.

Jocelyne Ouellette (Hull, 1976-1981) pour sa part, se souvient des circonstances entourant son arrestation lors de la crise d'Octobre et de la Loi des mesures de guerre. Elle raconte aussi l'instauration, en 1978, de « Rosalie », un système d'attribution de contrats équitable et transparent. Elle relate également, l'application de la politique du 1 % qui vise à accroître la visibilité des artistes en intégrant les œuvres d'art à l'architecture des édifices gouvernementaux. Finalement, elle dresse le portrait de sa carrière après la vie politique, dont son passage à la direction du Bureau du Québec à Ottawa.

Robert Lamontagne (Roberval, 1970-1981) nous parle, entre autres, du slogan de sa première campagne électorale mais aussi de toute sa vie politique, « Partir pour ici ! ». Il raconte de quelle façon, en 1975, il a convaincu Robert Bourassa de réunir le Conseil des ministres à Saint-Félicien plutôt qu'à Québec, puis, la course à la chefferie du Parti libéral du Québec, en 1978, alors que M. Raymond Garneau se mesurait à M. Claude Ryan. Il parle aussi du référendum de 1980 alors que Roberval, seule circonscription libérale de la région, se prononce en faveur de l'option du Oui.

Mémoires de députés

Élie Fallu (Terrebonne, 1976-1981, et Groulx, 1981-1985) explique comment, à titre de whip adjoint du gouvernement, il s'est servi de son expérience pédagogique pour aider ses collègues à la rédaction de discours. Il raconte, entre autres, comment l'arrivée de la télédiffusion des débats, en 1978, a changé le comportement des parlementaires. Il agrémente le tout d'anecdotes cocasses et sympathiques. Il explique les raisons de son accord avec le « beau risque » et son plan d'action pour faciliter l'intégration sociale des personnes handicapées, adopté en 1985.

Michèle Lamquin-Éthier (Bourassa, 1997-2003 et Crémazie, 2003-2007) explique ce qui l'a amené à se présenter en politique active alors qu'elle dirigeait le Comité provincial des malades. Elle se souvient des longues heures de travail en commission parlementaire avec son vis-à-vis, M. Paul Bégin, ministre de la Justice.

Lyse Leduc (Mille-Îles, 1994-2003) relate un moment marquant de sa vie politique alors qu'elle se lève en Chambre pour voter en faveur de l'équité salariale, après des années de militantisme. Elle raconte son rôle dans la création du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, organe de la COPA, aux côtés de sa collègue, M[me] Monique Simard.

Maurice Martel (Richelieu, 1966-1970 et 1976-1985) raconte sa mission en Europe, en 1968, pour y étudier les services de santé dans l'optique d'instaurer un régime d'assurance maladie. Il décrit son parcours politique de l'Union nationale (1966-1970) vers le Parti québécois (1976-1985) alors que son ami Robert Bourassa aurait bien aimé qu'il se joigne à l'équipe libérale. De retour à sa profession de pharmacien, il explique comment il a gagné son combat contre la vente de cigarettes dans les pharmacies.

CALENDRIER DE DIFFUSION DE MÉMOIRES DE DÉPUTÉS - 7e SAISON
Mise à jour du 11 juin 2013

Diffusion de reprises durant la période estivale. Tous les soirs, du 16 juin au 31 août 2013, dès 19 h.

Invité	Circonscription	Formation politique	Nombre d'émissions	Dates de diffusion
Monique Jérôme-Forget	Marguerite-Bourgeoys 1998-2009	PLQ	5	15, 22, 29 septembre, 6 et 13 octobre 2013
Pierre Marois	Laporte 1976-1981 Marie-Victorin 1981-1983	PQ	4	20, 27 octobre, 3 et 10 novembre 2013
Florian Guay	Dorchester 1970-1973	RC	3	17, 24 novembre et 1er décembre 2013
Reed Scowen	Notre-Dame-de-Grâce 1978-1987	PLQ	2	8 et 15 décembre 2013

Le calendrier de diffusion est sujet à modifications.

Groupe Femmes, Politique et Démocratie

Diane Barbeau

Que pouvons-nous faire pour augmenter le nombre de femmes en politique et ce, à tous les paliers de gouvernement?

Malgré mon retrait de la politique active à cause de ma santé, je suis toujours préoccupée par le peu de femmes en politique[1]. J'ai été parmi ces peu nombreuses femmes de 1994 à 2003 dans les lieux de pouvoir.

Depuis ce temps, nous avons obtenu quelques avancées. Les femmes sont plus nombreuses à l'Assemblée nationale et il y a une première ministre à la tête du gouvernement!

Mais il a été démontré que les avancées en matière de parité ne sont ni linéaires, ni progressives. Nous devons y travailler de façon concrète et soutenue pour en faire une préoccupation commune, un projet de société.

Nous pouvons contribuer à l'atteinte de la parité en soutenant la mission d'un organisme qui fait un travail extraordinaire auprès des femmes intéressées par la politique depuis déjà 13 ans : Le Groupe Femmes, Politique et Démocratie. De nombreux politiciens et politiciennes de toutes allégeances ont d'ailleurs contribué au soutien de cet organisme depuis sa création.

Le Groupe Femmes, Politique et Démocratie est un organisme à but non lucratif, indépendant de tout parti et, de façon plus générale, de tout groupe de revendication. Sa mission d'éducation à l'action citoyenne et démocratique s'adresse à la population mais plus particulièrement aux femmes. Il s'agit, à travers cette mission de promouvoir une plus grande participation des femmes à la vie politique et de soutenir, auprès de tous, l'exercice plein et entier de la citoyenneté.

Le GFPD offre aux aspirantes candidates une gamme de formations et d'activités de grande qualité. Les Écoles Femmes et Démocratie (sessions intensives de formations préparatoires aux divers paliers gouvernementaux), les formations à la carte, les activités de réseautage et les colloques en sont des exemples.

Le succès de ces programmes démontre que l'on peut réellement faire progresser, tant la démocratie participative, que l'engagement des femmes et des jeunes en politique ou dans les postes d'influence.

A titre d'exemple, en 2009, le GFPD a soutenu et encouragé de nombreuses femmes à faire le saut en politique municipale ; 71 participantes aux Écoles se sont portées candidates ; 40 d'entre elles ont été élues! En cette année électorale au municipal, le Groupe aura formé plus d'une centaine d'aspirantes candidates.

Les années à venir présentent des enjeux et des défis de taille pour le GFPD. Le soutien populaire s'avère une priorité afin de poursuivre sa mission d'éducation à la citoyenneté en favorisant l'accessibilité de toutes à nos activités de formation et de sensibilisation.

Consciente de votre souci de soutenir plus de femmes dans leur accès au pouvoir, de préparer les jeunes pour la relève, de stimuler l'action citoyenne auprès de tous, je vous demande de les appuyer. En choisissant le GFPD comme organisme auquel faire un don, vous choisissez le bon véhicule pour viser directement ces objectifs.

Groupe, Femmes, Politique et Démocratie

Si vous souhaitez agir en ce sens, je vous propose de visiter leur site Web à l'adresse suivante : www.gfpd.ca et de sélectionner «adhérez et faites un don». La démarche est simple et rapide.

Pour soutenir de façon plus importante cet organisme, vous pouvez joindre le Cercle des 300. Un reçu officiel vous sera émis pour toute contribution de 25$ et plus.

Je vous remercie au nom des femmes et des hommes qui bénéficieront tous du fait que les femmes seront plus nombreuses dans les lieux de pouvoir.

Au plaisir,

Diane Barbeau
Députée de Vanier 1994-2003
Donatrice et membre du GFPD.

GROUPE
FEMMES, POLITIQUE ET DÉMOCRATIE

1 52,9% de femmes au Québec
24,6% à la chambre des communes
32,6% à l'Assemblée nationale
16% de mairesses
29% de conseillères municipales

À l'occasion du 400e anniversaire de Québec en 2008, l'Assemblée nationale a voulu rendre hommage aux femmes qui sont venues occuper un siège à l'Assemblée. Une table ronde à été organisée ayant pour thème «Un demi siècle de présence des femmes en politique.» De gauche à droite: Lise Thériault, Linda Lapointe, Louise Harel, Françoise Guénette (modératrice), Christine St-Pierre, Fatima Houda Pepin, Lise Bacon, Linda Goupil et Marie Grégoire.

Salon des anciens

Le Salon des anciens est situé au local 3.30 de l'hôtel du Parlement.

Le numéro de téléphone pour y joindre quelqu'un est le **418 266-1101**, poste **70325**.

Dans ce salon, vous pouvez utiliser l'ordinateur, le télécopieur, le téléphone, le téléviseur ou vous y arrêter en passant.

Site Internet de l'Amicale :
www.assnat.qc.ca/fra/amicale

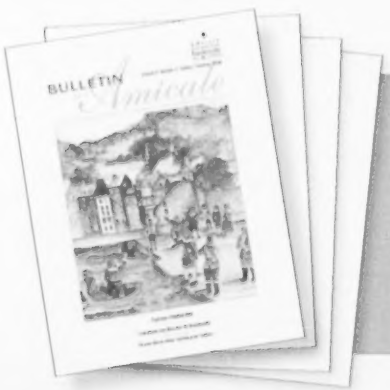

Tous les numéros du *Bulletin* depuis 2000 sont disponibles sur Internet à l'adresse : www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

Le *Bulletin* est publié
par l'Amicale des anciens parlementaires
du Québec
avec la collaboration des services
de l'Assemblée nationale.

Comité de rédaction
Serge Geoffrion
Marie Tanguay

Responsable de l'édition
Serge Geoffrion

Collaboration
Diane Barbeau
Christian Blais
François Blais
Annie Bourque
Jacques Brassard
Normand Caron
Éliane de Nicolini
Marise Falardeau
Alain Gariépy
André Gaulin
Xavier Gélinas
Stephanie Giroux
Stéphane Lévesque
Michel Létourneau
Éric Montigny
Michel Pigeon
Carole Théberge
Cécile Vermette

Conception et réalisation
Maude Lalancette
Véronique L'Italien
Marie Tanguay

Impression
Division de la reprographie et
de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.31
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 266-1101 poste 70321
Téléc. : 418 644-7124
Courriel : aapq@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2009
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1703-1338